LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5366 - JEUDI 7 JANVIER 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LIMITATION DES MANDATS PRÉSIDENTIELS

L'Algérie revient à la norme mondiale

Page 3

SUITE À LEURS PERFORMANCES EN SYRIE

L'Algérie commande à la Russie 12 bombardiers Sukhoï-34

Page 5

Note de conjoncture de la Banque d'Algérie

LES NOUVELLES ALERTES DE LAKSACI



Le gouverneur de la Banque d'Algérie a présenté la dernière note de conjoncture sur les tendances monétaire et financière au cours des neuf derniers mois de l'année 2015. Une note que Mohamed Laksaci aura voulu la plus honnête et la plus transparente possible, d'autant que les chiffres qu'il a présentés dénotent une forte détérioration des indicateurs macroéconomiques du pays.

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

La constitutionnalisation du HCLA

UNE PROMOTION DES CONSTANTES NATIONALES

LE SECRÉTAIRE général du Haut conseil de la langue arabe (HCLA), Ali Taleb Djilali a indiqué hier à Alger que la proposition de constitutionnalisation du HCLA dans l'avant-projet de révision de la Constitution, constituait une «promotion» des constantes nationales et une «consolidation» de l'unité nationale. La proposition de constitutionnalisation du Haut conseil de la langue arabe prévue dans l'avant-projet de révision de la Constitution, rendu public mardi, constitue «une promotion des constantes nationales et une consolidation de l'unité nationale», a précisé M. Djilali dans une déclaration à l'APS. L'article 3 de l'avant-projet conforte la place de la langue arabe en disposant que l'arabe «demeure la langue officielle de l'Etat» et en prévoyant «la constitutionnalisation du Haut conseil de la langue arabe chargé de sa promotion». La concrétisation de cette proposition «mettra un terme au débat politicien» en cours quant à la nécessité d'accorder un intérêt particulier à la promotion de la langue arabe, a-t-il estimé, ajoutant que cette décision «sera accueillie favorablement» par la société algérienne. Après avoir affirmé que la langue arabe était une «langue fédératrice», il s'est félicité de la proposition de promotion du Tamazight en langue officielle dans ledit avant-projet de révision constitutionnelle. Le même responsable a affirmé que l'arabe et Tamazight témoignaient de «la richesse de la culture algérienne». Tamazight est promue langue nationale et officielle et l'arabe demeure la langue officielle de l'Etat dans l'avant-projet d'amendement de la Constitution. Le Haut conseil de la langue arabe est chargé notamment «d'œuvrer à l'épanouissement de la langue arabe et à la généralisation de son utilisation dans les domaines scientifiques et technologiques», ainsi qu'à «l'encouragement de la traduction vers l'arabe à cette fin», selon l'avant-projet de révision de la Constitution. L'avant-projet prévoit la promotion du Tamazight en «langue officielle» et stipule que «l'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national». Il stipule également la création de l'Académie algérienne de langue amazighe, placée auprès du président de la République et chargée de réunir les conditions de promotion du Tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle.

S.N

L'OPPOSITION VENT DEBOUT CONTRE LE PROJET DE CONSTITUTION

Une révision ou «un effet de communication» ?

Le projet de texte pose-t-il de bonnes bases pour établir une démocratie stable ?



Le projet de révision de la Constitution tel que décliné avant-hier par le directeur de cabinet de la présidence de la République Ahmed Ouyahia est sous le feu des critiques de la majorité de partis de l'opposition.

Si le FLN et le RND se sont prononcés favorablement, les partis de l'opposition les plus en vue ont dénoncé la mouture du texte qu'ils jugent en deçà des attentes et du niveau d'exigence démocratique qu'ils espéraient, même s'ils n'ont pas participé directement à son élaboration, ayant boycotté les consultations entamées sous la présidence de Ouyahia. Des partis de l'opposition ont décidé de se consulter dans les prochains jours en vue d'examiner attentivement lors d'une rencontre à huis clos le texte proposé, selon une source émanant d'un parti également membre de la CNLTD. Pour le parti de Ali Benflis, le projet de révision constitutionnelle est «une logorrhée politicienne sans consistance, sans profondeur de vue et sans cohérence politique ou juridique» élaborée par le régime politique en place avec la seule ambition «de gagner des sursis». Ali Benflis rappelle que, loin d'être convaincu par la démarche de la révision, il avait refusé, par deux fois, de prendre part aux consultations lancées par le pouvoir en 2014 «Je n'entendais pas être un faux témoin et je n'entendais pas commettre le crime de faux témoignage contre mon propre pays en lui faisant croire qu'une révision constitutionnelle suffirait à le faire sortir de l'impasse politique totale dans laquelle il se trouve», dit-il dans la même déclaration en réitérant sa conviction que la crise du régime «est d'une telle gravité et d'une telle ampleur qu'une révision constitutionnelle serait de nul effet sur les perspectives de son règlement». Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) considère quant à lui que le projet de la révision, comme texte «non consensuel» émane de la volonté d'un groupe de personnes. Le parti présidé par Abderrezak Makri estime que ce projet de loi «n'a pas été ce qu'on nous a présenté pendant des mois. Il n'a pas été la réforme promise par ses promoteurs. Il ne reflète que la vision du président de la République et de ceux qui sont au tour de lui. Il n'a rien de réformateur, ni de consensuel», écrit Makri. Réagissant à l'annonce du projet de loi portant révision de la Constitution, le parti de Mohcine Belabbas le RCD, estime d'entrée que le document a été rendu public «après une incubation de plusieurs années effectuée dans l'opacité sans que l'on connaisse, aujourd'hui encore, les modalités d'adoption de ce texte». S'agissant du premier point de ce projet qui renvoie à la protection du choix électoral, le RCD juge que le message appelle à «clarification» et «implique la plus extrême vigilance», indique un communiqué du parti rendu public. Pour le RCD, l'annonce de la constitutionnalisation d'une commission de surveillance des élections apparaît comme «une offre en trompe-l'œil, destinée à entretenir la confusion pour reconduire les méthodes du passé, ce qui ne répond ni au problème crucial de la légitimité des instituions ni, par voie de conséquence, à la demande de l'opposition». Commentant l'officialisation de la langue amazighe, le RCD reconnaît «une avancée» et affirme que cet acquis «consacre enfin le combat de plusieurs générations pour une demande légitime et essentielle pour l'harmonie et la crédibilité des paramètres définissant le cadre devant accueillir notre destin collectif», lit-on encore dans le communiqué. Tout le reste des dispositions contenues dans le projet de révision est, selon le RCD, «meublé par des annonces caractérisées par des généralités qui peuvent rester comme autant de vœux pieux si la volonté politique d'aller vers une transition effective ne se manifeste pas concrètement dans la parole et l'action publiques».

Amar Saâdani, le SG du FLN, a défendu hier le projet, lors d'une conférence de presse estimant qu'il contient de nombreuses propositions formulées par le FLN : «La Constitution, ce projet qui a fait couler de l'encre. Des mois sont passés et il y a eu beaucoup d'interrogations sur son contenu. Le projet du président de la République contient beaucoup de réponses à ces interrogations. Sa Constitution contient les changements revendiqués par la société civile et la classe politique. Le FLN a participé à la série de consultations que le Président a ordonnée. Le parti a proposé près de 40 amendements. Le FLN a gagné vu que la plupart de ces amendements sont contenus dans la copie. Plus de 17 amendements fondamentaux sur le fond figurent dans la copie et sont ceux du FLN», a-t-il affirmé.

Hocine Adryen

COMMENT SERA ADOPTÉE LA NOUVELLE CONSTITUTION ?

C'est au Conseil constitutionnel de trancher

LA VOIE par laquelle sera adoptée la nouvelle Constitution relève des prérogatives du Conseil constitutionnel. C'est ce qu'a affirmé hier le professeur Mohamed Faden, qui estime qu'il est fort probable que la question sera tranchée par la Parlement. La question relative à la soumission des derniers amendements de la Constitution aux deux chambres du Parlement ou à un référendum populaire est du seul ressort du Conseil constitutionnel, a-t-il dit, cité par l'APS. Ancien membre du Conseil constitutionnel, l'intervenant a estimé que le projet d'amendement de la Constitution devrait être proposé aux deux chambres du Parlement, car «ne touchant pas aux principes fondamentaux du pouvoir ni aux droits, libertés, équilibres et grands axes des pouvoirs et institutions constitutionnelles». «Etant donné que ce projet n'a pas porté sur ces principes, il est donc probable que les amendements soient soumis aux deux chambres du Parlement», a indiqué M. Faden qui a rappelé qu'ils doivent être adoptés par 3/4 de leurs membres (Conseil de la nation et Assemblée populaire nationale). Selon l'expert, le projet d'amendement de la Constitution se veut un nouveau document du fait qu'il renferme «110 amendements qui ont concerné tous les volets et chapitres répondant aux normes internationales». Il a relevé par ailleurs que «c'est la première fois que la question de la séparation des trois pouvoirs est mentionnée dans le document dans le cadre de la coopération et la complémentarité entre ces derniers. L'objectif étant de réduire le recours aux ordonnances et d'accorder de nouvelles prérogatives au Premier ministre, dont la promulgation de décrets exécutifs et la présentation annuelle de la déclaration de politique générale du gouvernement au Parlement», a-t-il dit. Pour ce qui est du rôle du pouvoir législatif, le professeur Faden a indiqué que ces amendements avaient contribué à la réalisation d'un «équilibre entre les deux chambres du Parlement et à la dynamisation de l'action parlementaire» en octroyant de nouvelles prérogatives au Conseil de la nation. Pour ce qui est de l'opposition, l'intervenant a estimé que cette dernière a pu réaliser des acquis au sein du Parlement, notamment la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel sur l'inconstitutionnalité des lois. Selon M. Faden, ces amendements devraient élever la «Constitution algérienne au rang des Constitutions modernes qui garantissent l'alternance au pouvoir à travers des voies pacifiques et transparentes et selon la volonté du peuple. Ils devraient également garantir l'indépendance de la justice à travers la protection du magistrat. De son côté, la constitutionnaliste Fatiha Benabou, a estimé que les amendements contenus dans l'avant-projet de loi portant révision de la Constitution dévoilé, ce mardi 5 janvier, par le chef de cabinet du président de la République Ahmed Ouyahia, doivent être adoptés par voie référendaire. Dans des propos rapportés par la presse, elle affirme que le référendum s'impose puisque la révision « touche aux principes généraux régissant la société algérienne et les équilibres du pouvoir». Mme Benabou rappelle que le «Président a un mandat » et que le pouvoir « d'édicter des ordonnances par exemple lui a été conféré par la Constitution et donc par le peuple ». Benabou ajoute que « les compétences s'exercent selon la Constitution qui est l'œuvre du peuple et celui-ci doit donner son accord ».

N.B

ELECTION AU CONSEIL DE LA NATION

Sept recours rejetés par le Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel a rejeté sept recours suite aux résultats des élections pour le renouvellement des membres élus du Conseil de la nation. Il précise que ces recours n'ont aucune incidence sur les résultats proclamés par le ministre de l'Intérieur.



Dans un communiqué rendu public hier, le Conseil constitutionnel a fait savoir que l'ensemble des recours ont été jugés recevables en la forme, tandis que sept recours ont été rejetés dans le fond car infondés. Il a aussi fait état de «la recevabilité de 3 recours au fond, deux (02) dans la wilaya de Mostaganem et un (01) dans la wilaya de Naama, donnant lieu à la rectification des résultats». Il a indiqué avoir enregistré le dépôt, près le greffe, de 10 recours émanant des wilayas de Mila, Mostaganem (02), Oran, El Bayadh, Naama, Tissemsilt, Sidi Bel Abbès, Tipasa et Blida et examiné ces recours en s'appuyant sur tous les moyens légaux de vérification, y compris la vérification des urnes dans cinq (05) wilayas. «A noter que cette rectification n'entraîne aucune incidence sur l'élection des deux candidats élus dans les deux wilayas concernées. En application de l'article 40 (alinéa 3) du règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel, des décisions motivées seront notifiées aux intéressés», précise le Conseil qui souligne qu'il agit «conformément aux dispositions de l'article 163 (alinéa 2) de la Constitution, des articles 127 et 128 de la loi organique relative au régime électoral et des articles 37 et 38 du règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel». Vendredi dernier, le Conseil constitutionnel a confirmé les résultats annoncés par le ministère de l'Intérieur au lendemain de ce scrutin. Le parti du Front de libération nationale (FLN) est arrivé en tête avec 23 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 18 sièges, selon les résultats préliminaires rendus publics mercredi par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Toutefois, le RND garde la majorité au sein de la chambre haute du Parlement avec 43 sièges à l'issue de ces élections, suivi du FLN avec 40 sièges. Les Indépendants ont, quant à eux, obtenu quatre (4) sièges, alors que le Front des forces socialistes (FFS) a remporté deux (2) sièges et El-Fadjr El-Djadid fait son entrée avec un (1) siège. Les résultats proclamés par le Conseil constitutionnel ont concerné notamment le nombre d'électeurs inscrits et de votants et le taux de participation et ont été revus légèrement à la hausse par rapport aux résultats du ministère de l'Intérieur, a-t-on appris de source proche de cette institution. Selon ces résultats, le nombre d'électeurs inscrits (collège électoral) est de 26 883, les électeurs votants 25 677, les suffrages exprimés 22 784, l'abstention est de 1 206. Les bulletins nuls s'élèvent à 2 893 et le taux de participation est de 96,46%. Selon les résultats préliminaires du ministère de l'Intérieur, le nombre d'élus des Assemblées populaires communales et de wilaya constituant le collège électoral est de 26 892 membres et le nombre de votants est de 25 641, soit un taux de participation de 95,35%. Une lecture des résultats de ces élections fait ressortir que plusieurs formations politiques qui étaient représentées au Conseil de la nation ont perdu leurs sièges. Il s'agit du Mouvement de la société pour la paix (MSP), du Mouvement populaire algérien (MPA), du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), du Front national algérien (FNA), de AHD 54, du Front El-Moustakbal et du Front national des indépendants (FNI). Pour être éligible, il faut être membre de l'Assemblée populaire communale (APC) ou de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et avoir au moins 35 ans d'âge. La durée du mandat est de six ans et la Chambre est renouvelable pour la moitié tous les trois ans. Le Conseil de la nation, chambre haute du Parlement algérien, a été créé à la faveur de la révision de la Constitution en 1996. Il est composé de 144 membres, dont 96 élus au scrutin indirect et secret (2 tiers) et 48 désignés par le président de la République dans le cadre du tiers présidentiel. **K. M.**

LIMITATION DES MANDATS PRÉSIDENTIELS

L'Algérie revient à la norme mondiale

AVEC le retour de la disposition du mandat présidentiel à un seul renouvelable une fois, il est sûr aujourd'hui que le président Bouteflika ne briguera pas un cinquième mandat.

Le débat sur le respect de la limitation des mandats présidentiels a agité la scène politique durant plus de cinq ans. Une ligne de fracture est apparue entre les partis alliés au pouvoir et ceux de l'opposition. D'un côté ceux, la majorité, qui exigent qu'ils se conforment aux prescriptions de la Loi fondamentale et de l'autre, plusieurs leaders sont tentés de passer en force, pour des raisons souvent électoralistes. L'article 74 de la Constitution de 1996, qui limitait les mandats présidentiels à un, renouvelable une seule fois, avait été supprimée en 2008 pour permettre au chef de l'Etat de briguer un troisième puis un quatrième mandat. Ahmed Ouyahia a avancé un argument qui ne tient pas la route pour justifier, et la révision de la Constitution en 2008, et la reconduction de Bouteflika pour un quatrième mandat en 2014 : «En 2008, c'était une demande de la part de la société. Une personnalité particulière. Après cet amendement, il y a eu beaucoup de protestations. En 2014, j'avais dit que la candidature de Bouteflika était un sacrifice de sa part pour éviter au pays de sombrer dans la violence» avait-il dit. Or personne à l'époque, sauf peut-être ceux qui se réclamaient du cercle présidentiel, n'a avancé une telle revendication. Pourtant le directeur de cabinet de la présidence de la République doit avoir à l'esprit que le vrai débat sur la limitation des mandats présidentiels est en réalité un débat sur l'organisation des systèmes politiques et la démocratisation du pays et non une quelconque revendication populaire ou une lubie d'un cercle, fût-il le plus puissant. En Algérie on a touché à cet équilibre et on est revenu sur la décision à travers la nouvelle mouture qui sera proposée au vote du Parlement au mois de février prochain sans expliquer les raisons de ce revirement inattendu. Lorsque le pouvoir s'arc-boute sur le respect de cette disposition, il donne le sentiment, au-delà de la question de principe, que la limitation des mandats présidentiels est justifiée de tous temps, en tous lieux, de la qualité du Président en exercice.

La tentation est donc compréhensible, et le souhait d'une majorité de l'opinion de la voir respecter la Loi Fondamentale est légitime. En tout état de cause, la question de la limitation des mandats présidentiels devrait être au centre du débat public en période non-électorale autant qu'en période électorale. Cela laisserait le temps de l'approcher dans toute sa complexité. Cela permettrait aussi de la replacer dans le cadre plus large du nécessaire débat sur l'organisation des systèmes politiques et contribuer à apaiser l'atmosphère des périodes préélectorales. Avec le retour de la disposition du mandat présidentiel à un seul, il est sûr aujourd'hui que le président Bouteflika ne briguera pas un cinquième mandat.

La course est plus que jamais ouverte entre les leaders politiques qui doivent d'ores et déjà se frotter les mains. La suppression de l'article de la présidence à vie ravive ainsi les espoirs de certains qui se voient déjà au Palais d'El Mouradia. La prochaine Constitution prévoit de limiter le nombre de mandats présidentiels à deux, de cinq ans chacun. Cette disposition sera consacrée dans l'article 74 de la future Constitution, dont l'avant-projet a été présenté en conférence de presse par Ahmed Ouyahia, directeur de cabinet du président Abdelaziz Bouteflika.

Hocine Adryen



LE PROFESSEUR SMAIL MESBAH FAIT LE CONSTAT :

«Une nette amélioration enregistrée dans la prise en charge des malades du cancer»

LE DIRECTEUR de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et président de la commission chargée du suivi et du pilotage du plan anti cancer, le Pr. Smail Mesbah a annoncé que le plan de lutte contre le cancer pour la période 2016 à 2019, ne sera pas affecté par les nouvelles mesures financières. Ce plan national, élaboré à l'initiative du chef de l'Etat, a bénéficié en 2014, d'une enveloppe financière estimée à 37 milliards de dinars. « Le plan a été fait de sorte qu'il ne soit pas touché par la crise «, a-t-il souligné. Le professeur Mesbah, qui intervenait, hier, sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne, a affirmé que depuis la mise en œuvre de ce plan de lutte contre le cancer, la prise en charge des malades a connu une nette amélioration. L'interlocuteur a annoncé aussi que la mise en œuvre du plan anti cancer, a fait l'objet, hier, d'une rencontre avec le gouvernement. En effet, le cancer a toujours été une cause majeure de la santé publique en Algérie, ce qui a conduit au lancement du plan national anticancéreux pour la période 2015-2019. Le professeur Mesbah, a dans ce sens, souligné que la lutte contre cette maladie fatale est devenue un défi pour la société, c'est pour cela qu'il a été décidé de le prendre «en première considération». Le professeur tient, en outre, à relever que ce plan se veut un engagement résolu en faveur de l'accès aux soins gratuits de tous les malades affectés par cette pathologie. Il a affirmé, par ailleurs, que la prise en charge des différentes formes de cancer, dans plusieurs régions du territoire est, aujourd'hui, facilitée par la présence d'une quarantaine d'unités de soins ainsi que par une meilleure disponibilité des moyens d'exploration et de traitement. Dans ce cadre, également, des moyens ont été mis en place afin de lutter contre cette maladie, le Pr. Mesbah évoque la multiplication des établissements de traitement, appelant à les renforcer par de nouvelles acquisitions en 2016. «Il existe, aujourd'hui, 19 accélérateurs opérationnels contre les 7 précédemment». Concernant les actions de prévention à entreprendre pour réduire les cas de cancer enregistrés annuellement, en Algérie, il cite particulièrement celle relative à la lutte contre le tabac : «C'est un immense défi contre lequel doivent s'impliquer tous les segments de la société», déclare-t-il. Dans ce même contexte, le professeur S. Mesbah, annonce que 53 unités d'aide aux personnes désirant cesser de fumer (centres de désintoxication) ont été créées à travers le territoire national. Le représentant du ministère de la Santé fait état, d'autre part, de décisions importantes à venir relatives à l'interdiction de fumer dans les endroits publics fermés pouvant donner lieu à des sanctions pécuniaires.

L. L.

NOTE DE CONJONCTURE DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

Les nouvelles alertes de Laksaci

Le gouverneur de la Banque d'Algérie a présenté la dernière note de conjoncture sur les tendances monétaire et financière au cours des neuf derniers mois de l'année 2015.



Une note que Mohamed Laksaci aura voulu la plus honnête et la plus transparente possible, d'autant que les chiffres qu'il a présentés dénotent une forte détérioration des indicateurs macroéconomiques du pays.
La chute des cours du pétrole continue d'entretenir le choc de nos finances et malmène ainsi nos budgets étatiques. Selon le tableau de la Banque d'Algérie, la chute des prix du baril est vertigineuse, d'une ampleur incroyable. En quelques mois, cette dégringolade frôle les 50% depuis que le cours moyen du baril flirtait en juin 2014 les 110 dollars. L'accentuation de la baisse des prix au niveau du marché a touché également la baisse de la production.
Cette convergence «négative» dans la baisse confirme donc l'ampleur du choc externe. Exemple édifiant : les exportations algériennes d'hydrocarbures sont passées de 46,86 milliards de dollars à seulement 25,79 milliards entre les neuf premiers mois de 2014 et 2015. Le second élément de cette note concerne le fort déficit de la balance commerciale : près de 13 milliards de dollars entre janvier et septembre 2015.
Le déficit touchera également la balance des paiements, ainsi que nos réserves de change qui sont les premières victimes de l'effondrement de nos recettes pétrolières.
Laksaci abordera ensuite les conséquences directes du choc «externe» en évoquant l'impact sur les finances publiques. La fiscalité pétrolière a fondu de plus de 40% entre 2014 et 2015. Pour le gouverneur, il est question désormais de déficit budgétaire, d'autant que le Fonds de régulation des recettes (FRR) perd de plus en plus de ces stocks.
Autre sujet d'inquiétude pour la Banque d'Algérie, ce constat sur la baisse, forte d'ailleurs, des liquidités de nos banques publiques. Les banques ont moins d'argent. Les dépôts à vue du secteur des hydrocarbures ont chuté considérablement, ce qui va obliger l'institution bancaire à refinancer les banques fragilisées dès le début de cette année 2016. Enfin, la note de Laksaci s'achève par une feuille de route «spéciale» qui comprendra une gestion de la crise et de ses effets immédiats.
Un certain nombre de mesures sont annoncées pour «améliorer le cadre prudentiel», comme la mise en œuvre effective de la protection contre les risques de change pour les opérateurs économiques et la réactivation du marché interbancaire en Algérie, notamment à travers les prêts. Laksaci dira que l'année 2016 sera une «année test pour les banques en termes de contribution à la préservation du pays contre le choc pétrolier et à l'atténuation de son impact». Ces banques publiques ont subi des «stress tests» à la fin de 2015 et font l'objet de contrôles pour les opérations de commerce extérieur.

H. Rabah

ETABLIES A 152,7 MILLIARDS DE DOLLARS EN SEPTEMBRE

Les réserves de change se sont contractées de 6,33 milliards en 4 mois

LES RÉSERVES de change de l'Algérie se sont contractées à 152,7 milliards de dollars à fin septembre 2015, contre 159,03 milliards à fin juin de la même année, soit une baisse de 6,33 milliards en quatre mois, a annoncé hier le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci.
S'exprimant lors de sa présentation du rapport de la conjoncture économique et financière en présence des PDG des banques et établissements financiers en activité en Algérie, le gouverneur de la Banque centrale a précisé que les réserves de change ont régressé de 32,57 milliards entre septembre 2014 et septembre 2015. Il a indiqué, par ailleurs, que le déficit de la balance des paiements a atteint 20,8 milliards au cours des neuf premiers mois 2015 contre un déficit de 3,02 milliards durant la même période de 2014. Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, prévoyait déjà en novembre dernier, une baisse continue en avançant 151 milliards de réserves de change à fin 2015 et à 121 milliards à fin 2016 : «Ces 121 milliards de réserves de change prévus à fin 2016 représentaient l'équivalent de 23 mois d'importation», a-t-il avancé à l'APN à l'occasion de sa présentation de la LFC 2016.
Par ailleurs, le ministre s'était exprimé sur les nouvelles dispositions proposées par le PLF 2016, notamment celles liées à la réduction des dépenses budgétaires et à l'augmentation de certaines taxes. «Ce projet de loi repose sur une gestion prudente des ressources de l'Etat, mais les prix des produits de première nécessité seront toujours soutenus», avait-il assuré.Il a aussi soutenu que les subventions devraient être «mieux ciblées» de façon à en faire mieux profiter les couches défavorisées. «La vigilance est de mise (dans la gestion de nos ressources) et la rigueur est notre règle de travail», avait-il insisté en avançant que, pour 2016, le gouvernement compte améliorer le rythme et la qualité de la croissance du PIB en promouvant les secteurs créateurs de richesses.Il avait également souligné que la réduction des dépenses budgétaires était «sélective» et qu'elle n'allait affecter ni les secteurs sensibles, tels que ceux de la santé et l'éducation, ni la cadence de réalisation des projets de développement.

Z. M.

COLÈRE DES ABONNÉS ET REFUS DE PAIEMENT

Les parkings publics désormais plus chers

LA HAUSSE des prix continue d'alimenter le quotidien des Algériens. Chaque jour, il y a une nouvelle augmentation. C'est le cas pour les parkings publics.
Après les carburants, l'électricité, le gaz et les produits alimentaires, voilà que les citoyens font les frais d'une autre augmentation, à savoir celle des places de parking. Surpris depuis le 1er janvier par une augmentation inédite des prix, les Algériens vont devoir dépenser plus pour subvenir à leurs besoins. Des automobilistes, qui payaient 50 à 100 DA pour stationner leurs véhicules dans les parkings publics, vont devoir payer plus cher la place, à savoir 130 DA. La direction de l'EGCTU (Epic relevant de la wilaya d'Alger) a en effet décidé, depuis le 2 janvier dernier, d'augmenter les tarifs de stationnement, y compris ceux des abonnés. La hausse est estimée à 90%. Pour rappel, la direction de l'EGCTU, laquelle contrôle presque la totalité des parkings publics dans la capitale. Les automobilistes payaient, auparavant, moins cher.
«C'est une décision irréfléchie», a commenté un jeune automobiliste qui a l'habitude de stationner son véhicule au parking de Tafourah. Les abonnés des parkings ont, à leur tour, mal accueilli la mauvaise nouvelle. Les tarifs d'abonnement sont passés de 3 000 à 4 500 DA, soit une hausse de 50%.
Déjà affaiblis par une série de hausses des prix, notamment celle des carburants, de nombreux abonnés ont refusé de payer le nouveau tarif. Ils ont créé il ya deux jours une coordination pour répliquer. Celle-ci regroupe notamment les abonnés des parkings Ali-Mellah au 1er-Mai, ainsi que ceux des parkings Bounetta et Menanni à Alger-Centre. De l'avis des abonnés, cette augmentation, injustifiée, n'a aucun sens du moment qu'aucune nouvelle prestation n'a été proposée par ladite direction. Ils appellent donc à l'annulation de cette décision.
Par ailleurs, les automobilistes qui ne sont pas abonnés aux parkings publics ont, eux aussi, dénoncé cette hausse inexpliquée des prix. «En plus de la hausse inattendue des prix, j'ai été obligé d'attendre plus d'une heure à l'intérieur du parking pour trouver une place», a expliqué un automobiliste. «Ils nous obligent à dépenser encore plus, alors qu'on a déjà du mal à joindre les deux bouts devant la hausse des prix qui a touché plusieurs produits», a dénoncé un autre automobiliste.

F. Sofiane

SUITE À LEURS PERFORMANCES EN SYRIE

L'Algérie commande à la Russie 12 bombardiers Sukhoï-34

L'Armée de l'air algérienne a commandé à la Russie douze bombardiers tactiques Sukhoï SU-34 'Fullback', rapporte l'agence d'information russe spoutnik. Sergey Smirnov le directeur général du constructeur aéronautique NAPO a confirmé que sa compagnie a reçu des commandes pour fabriquer des Sukhoi Su-34 destinés à l'exportation principalement pour l'Algérie.



La commande des Sukhoï SU-34 a été effectuée après près de huit années de négociations, et l'Algérie deviendrait le premier client à acheter à la Russie ce type d'avions. Le montant de l'acquisition n'a pas été révélé. Selon des estimations, le Sukhoï SU-34 coûterait 37 millions de dollars l'unité. L'Algérie aurait été impressionnée par les performances du Su-34 Fullback durant la campagne russe en Syrie contre l'État Islamique, débutée en septembre dernier, selon Sputnik.. L'Armée nationale populaire projette de se doter de missiles russes Vympel R-73 air-air de moyenne portée avant la fin de 2015. C'est ce qu'a fait savoir le président-directeur général de la compagnie « Duks », fabricant de missiles, qui a précisé que l'Algérie fait partie d'une liste de plusieurs pays qui auraient passé commande pour l'acquisition de la version améliorée de ces missiles.L'Armée de l'air algérienne est aussi intéressée par l'achat de la version améliorée du Sukhoï Su-24 'Fencer', un bombardier tout-temps à géométrie variable. En septembre dernier, la presse russe avait annoncé que les forces aériennes algérienne devaient aussi recevoir 14 avions de chasse Su-30. Le montant du contrat n'a pas été précisé mais une unité de Su-30 est estimée à un minimum de 30 millions de dollar. L'accord a été signé au printemps 2015, selon le directeur de la holding russe de technologie de défense Rostec, Serguei Chemezov. Les premières livraisons pour ce contrat sont prévues en 2016 et s'étaleront jusqu'à 2017, précise Chemezov. L'Algérie possède déjà 44 exemplaires de la variante Su-30MKA du chasseur multirôle, spécialement modifié pour les besoins des forces algériennes. La commande des Sukhoï 34 ferait partie d'un contrat d'armement signé entre la Russie et l'Algérie en 2006 d'une valeur de 7.5 milliards de dollars pour la fourniture de systèmes anti-missiles, d'avions et d'équipements et technologies de défense maritime et terrestre. L'Algérie avait aussi commandé de la Russie des missiles R-73 en version améliorée avant la fin de 2015. L'Algérie est déjà dotée de ces missiles mais souhaite acquérir la version améliorée. Ces missiles, qui sont convoités par plusieurs pays, sont déjà utilisés par certains comme l'Algérie, l'Angola, la Chine, l'Inde, le Vietnam, Cuba, le Bangladesh, la Slovaquie, le Venezuela, l'Uruguay, l'Indonésie et les pays de l'ex-Union soviétique. L'Algérie équipe ses avions Sukhoi et Mig notamment avec le Vympel R-73 considéré comme le plus moderne des missiles air-air à courte portée et le plus efficace au monde pour le combat rapproché à portée visuelle. Il est capable de toucher une cible mobile de 5 à 20 mètres à une vitesse de 2500 K/heure. Sa portée maximale est de 30 kilomètres pour un poids de 100 kg. Cette transaction intervient après l'acquisition des systèmes de missiles «S-400 » déployées depuis peu en Algérie.

L'Algérie avait commandé huit systèmes de missiles S-300 à la Russie, dont la livraison a été entamée cette année. Ces commandes, estimées alors à 1 milliard de dollars, ont fait de l'Algérie le premier client de la Russie dans le monde arabe en matière d'achat de systèmes antiaériens S-300 PMU-2. Ces huit batteries de DCA étaient destinées à assurer la couverture des principales villes algériennes ainsi que des sites stratégiques. Il convient de rappeler que l'Algérie envisage aussi d'acquérir des systèmes de missiles « S-400 » en vue de remplacer les systèmes S-300 acquis en 2011. Les responsables de l'usine Almaz-Antej où sont fabriqués ces missiles, sont en négociations avec l'Algérie, le Vietnam, l'inde et la Chine, a-t-il précisé en marge de cette exposition intitulée « Oboronexpo 2014 », ajoutant que le le fabricant envisage aussi de proposer la création de centres de maintenance de ces systèmes dans les quatre pays. « C'est une option efficace pour la mise en service, la maintenance et la modernisation des systèmes de DCA sur place sans avoir à les déplacer de pays à pays », a-t-il expliqué. Selon la fiche technique, ces systèmes baptisés « S-400 Triumf » sont composés de missiles de défense aérienne de moyenne portée qui peuvent être déployés à une large échelle. Ils sont capables de guider 72 missiles engagés contre 36 cibles simultanées dans un rayon de 400 km. Cette génération de missiles devrait remplacer les S-300, y compris ceux qui n'ont pas encore été livrés. L'Algérie a commandé auparavant huit systèmes de missiles S-300 à la Russie dans le cadre des contrats d'armements conclus en mars 2006, qui n'ont été livrés qu'en 2011 en raison de surcharge dans le cahier de commandes. Ces commandes, estimées alors à 1 milliard de dollars, ont fait de l'Algérie le premier client de la Russie dans le monde arabe en matière d'achat de systèmes antiaériens S-300 PMU-2. Ces huit batteries de DCA étaient destinées à assurer la couverture des principales villes algériennes ainsi que des sites stratégiques.

K.M

AFFAIRE SONATRACH 1

Les inculpés enfoncent l'ancien ministre Chakib Khelil

LES ACCUSÉS qui se sont succédé à la barre hier devant le président du tribunal criminel d'Alger ont pointé un doigt accusateur sur l'ancien ministre de l'Energie et des Mines Chakib Khelil et l'ex-PDG de la Sonatrach Mohamed Meziane, estimant que ces derniers sont derrière la conclusion de tous les marchés de gré à gré et par-delà, derrière tous les contrats frauduleux qu'a signés le géant pétrolier avec des sociétés étrangères. D'emblée le fils de l'ex-PDG de la Sonatrach, Mohamed Réda Meziane, a affirmé : « Les fils de l'ancien PDG de la Sonatrach Zerguine Abdelhamid sont des actionnaires dans la société étrangère Schlumberger ». Le mis en cause a indiqué : « Le fils de l'ancien ministre Mohamed Bejaoui, Farid Bedjaoui, a signé un contrat de consulting avec la société italienne Saipem d'une valeur de 197 millions de dollars ! ».

Il a par ailleurs souligné que : « C'est moi-même qui ai informé les éléments du département des renseignements et de la sécurité du ministère de la Défense nationale que Amel Zerhouni était l'amie intime de la femme de l'ex-PDG de la Sonatrach Mohamed Meziane. Toutes les deux sont décédées suite à une grave maladie.» Parmi les accusés auditionnés hier figure entre autre un ex-cadre dirigeant de la Sonatrach à savoir Abdelaziz Abdelwahab, qui a déclaré que « entre 90 % et 95% des marchés publics signés de gré à gré visaient à bénéficier de la corruption et de la complaisance ». M. R Méziane a fait savoir au juge en charge du dossier : « La rénovation du siège de la Sonatrach a couté 8 000 milliards de centimes ». Alors qu'un autre ex-cadre dirigeant, Senhadji a déclaré: «Le plus petit projet réalisé a coûté pas moins de 69 milliards de centimes ! ».

L'accusé a par ailleurs affirmé que : «L'ancien ministre de l'Energie et des Mines Chakib Khelil exerçait des pressions sur les cadres et fonctionnaires de la société pour faire passer des projets publics non réglementés ». L'inculpé a en outre souligné que : «L'ex-premier responsable du secteur de l'énergie usait de son poste pour remettre des projets à des sociétés étrangères à titre de complaisance ! ». Il a clamé haut et fort à l'attention du président que : « l'ex-PDG de la Sonatrach nous exigeait d'appliquer à la lettre les ordres et directives qui émanaient de l'ancien ministre, notamment en ce qui concerne la passation des marchés publics de gré à gré avec les sociétés étrangères ! ». Il convient de signaler que le président chargé de statuer dans le scandale financier qui a secoué le géant pétrolier algérien en l'occurrence la Sonatrach a entamé au moment où nous mettons sous presse l'audition du quatrième groupe des mis en cause impliqués pour plusieurs chefs d'inculpation notamment complicité dans la dilapidation de deniers publics. Pour rappel, 19 personnes ont été interpellées dans ce scandale. 7 ont été mises sous mandat de dépôt, dont les deux fils de l'ex-PDG de Sonatrach, l'ancien PDG du CPA et son fils, deux vice-présidents de Sonatrach et un entrepreneur privé, alors que l'ex-PDG, deux autres vice-présidents et trois cadres de Sonatrach ont été placés sous contrôle judiciaire pour « violation de la réglementation des marchés publics, association de malfaiteurs et corruption ». Selon les enquêteurs pas moins de 1 600 marchés ont été attribués de gré à gré ces dix dernières années par Sonatrach, plusieurs hauts responsables seraient impliqués dans des malversations.

Il convient de signaler que la Sonatrach n'est pas à son premier scandale, puisque l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait déjà instruit l'Inspection générale des finances (IGF) en 2006 d'enquêter sur les marchés conclus par Sonatrach et la société américaine dissoute BRC. 41 marchés de gré à gré auraient été conclus avec BRC, pour un montant total de 185,7 milliards de dinars (2,1 milliards d'euros).

Redouane Hannachi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE ADRAR

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE

NIF : 097401019038332
N° / DAL/2015

Le Wali de la Wilaya D'adrar représente par Monsieur le Directeur de l'administration locale de la wilaya d'adrar. lance un concours national d'architecture pour maitrise d'œuvre et suivi pour la **REALISATION DE TROIS DIRECTIONS DELEGUEES AU PROFIT DE LA CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BORDJ BADJI MOKHTAR.**

Les Bureaux d'étude nationaux publics et privés agréés en architecture ou groupement de bureaux d'études, régulièrement inscrits au tableau national de l'ordre des architectes peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Administration de la Wilaya D'adrar ,

Les soumissionnaires doivent fournir :

1-L'OFFRE TECHNIQUE :

Dans une première phase les candidats sont invités à remettre uniquement une offre technique qui doit être introduite dans une seule enveloppe fermée et strictement anonyme et ne doit porter que la mention :" **Concours National D'architecture Pour L'étude Et Suivi Pour La Realisation De Trois Directions Deleguees Au Profit De La Circonscription Administrative De BORDJ BADJI MOKHTAR.– concours national d'architecture OFFRE TECHNIQUE, A ne pas ouvrir -" à Monsieur le Directeur de l'administration locale**

L'offre technique qui doit contenir les pièces suivantes :

1. Déclaration à souscrire selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, signée, cachetée et datée.
2. Déclaration de probité selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, datée, cachetée.
3. Le présent cahier des charges, signé et daté portant dans sa dernière page la mention **lu et accepté**.
4. Copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes.
5. Copie de l'extrait du registre de commerce, le cas échéant.
6. Copie des documents originaux portant sur le statut juridique de la société (cas de personne morale).
7. Numéro d'identification fiscale.
8. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du Centre National du Registre de Commerce dans le cas où le soumissionnaire est une société année 2014.
9. Attestation de mise à jour CNAS en cours de validité;
10. Attestation de mise à jour CASNOS en cours de validité;
11. L'extrait de casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général du bureau d'étude lorsqu'il s'agit d'une société.
12. Un extrait de rôle délivré par les services des impôts compétents (apuré ou avec échéancier).
13. Les bilans financiers des trois (03) dernière années (2012, 2013, 2014), ou attestation d'activité le cas échéant, visés par les services des impôts compétents.
14. liste des moyens humains cachetée, signée et visée par le soumissionnaire, justifiée par des attestations d'affiliations auprès des services de la CNAS, accompagné des diplômes pour les ingénieurs, architectes, techniciens supérieurs, et techniciens.
15. Liste du personnel pour l'encadrement du projet accompagné des diplômes et des références professionnelles (annexe 06 à compléter) ;
16. Les références professionnels : les attestations de bonne exécution d'un projet de catégorie « C» et plus délivré par les services contractant publics, le cas échéant.
17. Matériels informatique et topographique (à justifier par facture et pv d'huissier).
18. - Matériels roulant (à justifier par carte grise + assurance en cour de validité).
19. Délai d'élaboration de l'étude (Annexe 03 à compléter).

La durée de préparation des offres techniques est fixé à Trente (30) jours à compter de la date de la première parution du concours dans le bulletin officiel dés marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse , si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera Prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant .

La date de dépôt des offres techniques est fixé au dernier jour de La durée de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, de 08h00 à 12h00. L'ouverture des plis se fera le jour de la date de dépôt des offres en séance publique à 14H30 au siège de la Direction de l'Administration de la Wilaya D'adrar

2-PLI DES PRESTATION :

Seuls les soumissionnaires pré-qualifiés après évaluation des offres techniques sont invités à remettre le pli de prestation accompagné d'une offre financière

Le pli de prestation doit contenir ce qui suit :

a) Dossier graphique

Doit être impérativement anonyme et porte le code du bureau d'études composé de trois (03) chiffres et contient :

- Un plan de situation.
- Un plan de masse au 1/500 ou 1/1000 avec les aménagements.
- Les différentes vues en plan (1/100éme) pour les différents niveaux
- Le plan des toitures éventuellement (1/100éme) facultatif)
- Les élévations des façades (1/100éme) plus la façade d'ensembles (urbaine).
- Les coupes transversales longitudinales nécessaires à la compréhension du projet (1/100éme).
- Les vues d'ambiances en 3D (perspectives).

b) Pièces écrites

Doit être impérativement anonyme et porte le code du bureau d'études composé de trois (03) chiffres et contient :

- Rapport sur le choix architectural (système constructif, intégration au site et à l'environnement immédiat et tout autre document qui peut expliciter le projet).
- Description de l'ouvrage.
- Evaluation des couts des réalisations avec une récapitulation totale pour le projet y compris les VRD (aménagement extérieure, AEP, voirie, éclairage public, électricité et gaz).
- Planning d'exécution de l'étude par phase.
- Le tableau comparatif des surfaces projetées par au programme de surface annexé (annexe 04),au présent cahier des charges.
- Une fiche technique détaillée du contenant :
 - surfaces foncière.
 - surfaces d'emprise au sol.
 - Surface construite.

c)-L'enveloppe de l'anonymat

Elle contient l'identification du soumissionnaire (le nom, la raison sociale et l'adresse de la personne physique ou morale du soumissionnaire ainsi que le code du bureau d'étude qui devra être constitué de trois « 03 » chiffres).

3-L'OFFRE FINNANCIERE :

Seuls les soumissionnaires pré qualifies après évaluation des offre technique sont invités à remettre l'offre financière accompagné d'un pli de prestation

L'offre financière doit contenir ce qui suit **(Eliminatoire)**:

1. Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée.
2. L'annexe 1 (Offre financière – partie fixe) remplie, signée, cachetée et datée.
3. L'annexe 2 (Offre financière – partie variable) remplie, signée, cachetée et datée.

Les plis de l'offre des prestations et de l'offre financière doivent être déposés sous double enveloppe portant la mention :" concours national d'architecture pour **Maitrise D'Œuvre Et Suivi Pour La Realisation De Trois Directions Deleguees Au Profit De La Circonscription Administrative De BORDJ BADJI MOKHTAR. _ A ne pas ouvrir -" à Monsieur le Directeur de l'administration locale de la Wilaya D'adrar**.

La durée de préparation de l'offre financière et des pli de l'offre financière et des pli des prestations est fixé à (45) jours à compter de la date de la transmission de la correspondance invitant le soumissionnaire à assurer leur dépôt, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera Prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt de l'offre financière et des plis des prestations est fixé au dernier jour de La durée de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, de 08h00 à 12h00. L'ouverture des plis des prestations n'est pas public L'ouverture des plis des offres financières fera en séance publique à l'issue de résultat de l'évaluation des plis des prestations .les soumissionnaires concernés seront invités à la séance publique d'ouverture des plis financiers ,par écrit les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres financières pendant une durée de trois (03) mois augmentée des durées de préparation des offres (techniques et financières) à compter de la date de dépôt des offres financiers et des plis des prestations.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis techniques.

LE DIRECTEUR

BÉJAÏA

Des chantiers du secteur des travaux publics inspectés par le wali

Le wali ne veut pas lâcher prise après les mesures qu'il a prises récemment pour relancer les projets en souffrance.

Il a repri son bâton de pèlerin pour inspecter une nouvelle fois, avant-hier, les chantiers relevant du secteur des travaux publics. Il n'a pas caché son mécontentement devant la lenteur du rythme des travaux de plusieurs chantiers, que ce soit à l'est, au chef-lieu de Béjaïa ou à l'ouest de la wilaya. Il était question de l'évaluation de l'application des mesures prises et des instructions données pour la relance des chantiers en souffrance dans plusieurs municipalités. Ainsi, à Kherrata il a inspecté le chantier d'aménagement du stade communal, à l'arrêt, et a pris la décision de reprendre prochainement les travaux avec la réalisation d'une étude sur un mur de soutènement mitoyen à Oued-Agarioune. Le wali a indiqué que le stade sera aménagé en gazon synthétique comme il a donné des instructions au P/APC de superviser le chantier. S'agissant de l'aménagement des gorges de Kherrata, l'entreprise en charge des ouvrages a été invitée à établir un rapport mensuel sur l'avancement des travaux. Le wali s'est rendu à Amizour pour contrôler les travaux d'extension de la RN 75 entre Amizour et Kendira sur 27 km et d'aménagement du CW 158 reliant Amizour et Tadarth Mokrène, projet d'évitement de la ville d'Amizour par le CW 21. Le premier responsable de la wilaya a exprimé son mécontentement au sujet du retard accusé par les travaux de réalisation de l'échangeur des quatre chemins. Dans la commune de Béni K'sila, sur la côte ouest, il a inspecté les projets de construction d'un abri de pêche dont les travaux ont atteint 55 % et ceux du port de pêche de Thala Guilef dont le taux d'avancement des travaux est de 35 %. Une situation qui a irrité le chef de l'exécutif, exigeant des fournisseurs des matériaux de construction et autres de respecter leurs engagements contractuels en livrant les matériaux commandés à temps.

N.B.

ALORS QUE LES JOURS À VENIR S'ANNONCENT HIVERNAUX

Suspension de l'activité du complexe de remplissage des bonbonnes de gaz de Skikda

LE DIRECTEUR général de Naftal a ordonné hier la suspension de l'activité du complexe de remplissage des bonbonnes de gaz situé dans la zone industrielle Hamrouche-Hamoudi, dans la commune de Hamadi-Kerrouma à Skikda.

La décision du premier responsable de Naftal, a été prise à la suite de l'accident survenu avant-hier matin au niveau d'une des unités du complexe, causant des blessures à 17 personnes dont cinq gravement touchées et provoquant d'importants dégâts. Selon des sources médicales, quatre blessés ont d'ores et déjà été transférés vers le service des brûlés du CHU de Batna alors que le cinquième, dont l'état s'avère grave, a été transféré vers l'hôpital des grands brûlés d'Annaba.

La décision de mettre à l'arrêt le complexe obéirait aussi à l'impératif de faire le point sur ce qui s'est réellement passé. Une enquête a été en effet diligentée par la direction de l'entreprise, dont une délégation dirigée par le premier responsable s'est déplacée hier sur les lieux de l'incident. Le directeur général n'a, par ailleurs, pas manqué d'effectuer une virée à l'hôpital où ont été admis les blessés.

Devant cet état de fait, il est aussi à craindre que des spéculations iront crescendo. Les craintes des populations de la région, notamment celles habitant les zones rurales où le raccordement au gaz naturel est inexistant, se sont déjà fait sentir face à la baisse du mercure annoncé pour les jours à venir. L'on croit savoir que des revendeurs de bonbonnes auraient déjà annoncé la couleur.

Amine B.

COMMUNIQUÉ

CES 2016 : Samsung présentera trois projets de son CréativeLab

SAMSUNG Electronics Co., Ltd., présentera pour la première fois trois projets innovants issus du CreativeLab (C-Lab), lors du CES 2016. C-Lab est un programme innovant lancé par Samsung au profit de ses employés dans le but de soutenir et d'encourager leur créativité. Les trois projets prennent les noms de WELT – il s'agit d'une ceinture biométrique connectée qui est censée aider son porteur à observer et suivre sa taille ainsi que ses habitudes alimentaires, Rink - un contrôleur de mouvement manuel pour appareils de réalité virtuelle, et TIPtalk - est une nouvelle expérience utilisateur (UX) qui permet aux personnes d'écouter du son provenant de leur appareil connecté.

Ces projets de C-Lab seront présentés à l'espace Eureka Park, la destination phare pour les startups au CES, au pavillon G, Level One de Sands Expo, et ce, du 6 au 9 Janvier 2016. Puisque les projets sont encore au stade de développement. L'objectif étant d'expérimenter ces projets et de récolter le plus d'avis et de retours des participants au CES afin d'apporter des améliorations aux créations. Les visiteurs peuvent tester les objets connectés WELT, Rink et TipTalk créé par le C-Lab.

GRILLE TARIFAIRE LE JEUNE INDÉPENDANT

Espace	Surface	rix N HT	rix N TTC	rix couleur HT	ix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	□	□
116 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	□	□
132 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	□	□
Oreille 1	90 x 60	□	□	12 000,00	14 040,00
Oreille 24	90 x 60	□	□	10 000,00	11 700,00
andeau 1	50 x 250	□	□	49 000,00	57 330,00
andeau 24	50 x 250	□	□	37 000,00	43 290,00
Double and p1	51 x 250	□	□	98 000,00	114 660,00
Double and p24	52 x 250	□	□	74 000,00	86 580,00
Double and page	53 x 250	□	□	30 000,00	35 100,00
atte 1	25 X 250	□	□	25 000,00	29 250,00
atte 24	25 X 250	□	□	19 000,00	22 230,00
2 à et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00
age 2	360 x 250	□	□	250 000,00	292 500,00
age 24	360 x 250	□	□	315 000,00	368 550,00
ublireportage	360 x 90	190 000,00	222 300,00	300 000,00	351 000,00

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère du Commerce
Direction du Commerce de Bouira

Avis de Recrutement

La Direction du Commerce de la Wilaya de Bouira organise un concour Sur Titre pour le recrutement dans le grade suivant :

grade	Mode de recrutement	Condition d'accès	spécialité	Nbr de postes ouverts	Lieu d'affectation
Inspecteurs Principaux de la Répression des Fraudes	Sur titre	Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat ou un titre reconnu équivalent	- Microbiologie appliquée Biochimie appliquée Sciences alimentaires et nutrition -Technologie des procèdes (informatique , électronique , électrotechnique)- Technologie alimentaire et industrie alimentaire et Agro-alimentaire -biologie et sciences de la nature – chimie et chimie industrielle (génie des procédés – électromécanique-biotechnologie et science des Pathologies Moléculaires - -contrôle et méthodes d'analyse - la propreté et la surveillance de la viande et du poisson	01	Suivant les besoins des services de la direction du commerce

- Les dossier de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Demande manuscrite de participation.
- Copie légalisée du diplôme .
-Copie légalisée de la carte d'Identité nationale.
- Copies légalisées des relevés de notes l'an dernier.
-Fiche de renseignement à remplir par le candidat (le formulaire peut être télécharge du site : www.dcwbouira.dz).

- Les candidats définitivement admis au concours du recrutement doivent compléter leur dossier par les pièces suivent :

- Copie légalisée justifiant position vis-à-vis du service national.
-Un extrait de naissance.
-Un extrait du casier judiciaire.
- Deux certificats médicaux.
-certificat de résidence.
-02photos d'identité
- Certificats de travail précisant l'expérience professionnelle visés par la CNAS (concernant le secteur privé), éventuellement
-attestation de travail pour candidats ayant bénéficié' de contrat dans le cadre du dispositif de l'insertion professionnelle ou social précisant le poste occupé.
- Tout document justifiant la poursuite du candidat d'une formation complémentaire supérieure au diplôme exigé dans sa spécialité le cas échéant
-Une fiche familiale.

*** Remarque : - Les dossiers de recrutement doivent être déposés ou adressés à l'adresse suivante :**
Direction du commerce de la wilaya de Bouira sise cité Hocini 17 octobre Bouira dans un délai de 15 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse.
Les dossiers incomplets ou parvenus hors délai sont rejetés.

Le Jeune Indépendant **du 07/01/2016 / ANEP N° 400 976**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DU COMMERCE
Direction du commerce de la wilaya de Bouira
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N° 01/2016

La direction du commerce de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offres National restreint pour la : **Réhabilitation d'un marché de fruits et légumes à Ain Bessem.**

Les entreprises qualifiées dans le domaine du bâtiment et ayant la deuxième (02) catégorie et plus intéressées par le présent avis peuvent soumissionner en retirant le cahier de charges auprès de la direction de commerce sise à la **Rue 17 octobre - Bouira.**

Les offres doivent êtres accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

a) L'offre technique comportera :

- Statut (copie)
- Qualification professionnelle (copie)
- Registre de commerce (copie).
- Mises à jour CNAS – CASNOS et CACOBATPH (copies)
- Carte d'immatriculation fiscale (copie).
- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier de paiement (original ou copie).
- Casier judiciaire (original).
- Références professionnelles.
- Liste des moyens humains et matériels
- Bilans des trois dernières années.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux (copie)

b) L'offre financière comportera :

- La soumission.
- Le bordereau des prix unitaires.
- Le devis quantitatif et estimatif.

Les offres doivent êtres remises séparément dans deux (02) enveloppes distinctes portant l'une la mention « offre technique » et l'autre « offre financière » et introduites dans une seule enveloppe fermée et anonyme portant La mention **« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT » - A NE PAS OUVRIR- « Réhabilitation d'un marché de fruits et légumes à Ain Bessem »**

et adressée à monsieur le directeur du commerce de la Wilaya de Bouira sise à la **Rue 17 octobre - Bouira.**

La date de dépôt des offres est fixée au **21** ème jour calendaire à compter de la 1 ère publication du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou BOMOP à **10 h.** Cette date est reportée au premier jour ouvrable au cas ou cette date coïnciderait avec des jours fériés ou repos hebdomadaires.

La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le même jour Correspondant à la date de dépôt des offres à **10h :30 mn.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **120 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 07/01/2016 / ANEP N° 400 971**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Direction *De la culture De La Wilaya D'Illizi*
Cite : nouvelle citée administrative ILLIZI
NIF : 099233015035627

AVIS D APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N:...../2016

Intitule de l'opération : Réalisation d'une Salle de Lecture a Tin alkoum
Programme (PCCE)2010- 2014
La Direction *De la culture* lance un avis d'appel d'offre national restreint pour : **Réalisation d'une Salle de Lecture a Tin alkoum** Par conséquent les entreprises qualifiées catégorie 02 et plus (activité principale ou secondaire bâtiment actualisée) Peuvent retirer les cahiers des charges auprès du B.E.T GATS sis à cité Tin khatma djanet , Cité 08 Mai Illizi, contre paiement de la 2000.00 DA Représentant les frais de reproduction. Pendant (30 jour) a partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale quotidienne ou le BOMOP.

Les soumissionnaires doivent adresse et / ou déposer leurs offres à la directeur de la Direction *De la Culture De La Wilaya D'Illizi* Deux enveloppe offre Tech offre Fin L'enveloppe extérieure strictement anonyme devra porter autre l'adresse ci – dessus les seules mentions suivantes:

APPEL D'OFFRE Nationale restreint NR : / 2015
Directeur de la Culture De La Wilaya D'Illizi
Soumission pour réalisation de :
Réalisation d'une Salle de Lecture a Tin alkoum
A ne pas ouvrir

-01* Offre Technique
-Cahier de charge dument signée et paraphée
-la déclaration a souscrire dument signée et paraphée
- déclaration de probité dument signée et paraphée
- Copie de la loi principale de l entreprise
-Copie conforme du registre de commerce
-Copie conforme du Matricule fiscal
-Copie conforme Certificat de qualification et de classification Légalisée catégorie (02) et plus activité principal ou secondaire bâtiment actualisée
- Copie D' Extrait de rôle de moins de trois mois apuré actualisée
- Copie D'Attestation de mise à jour CNAS actualisée
- Copie D' Attestation de mise à jour CASNOS actualisée
- Copie D' Attestation de mise à jour CACOBATPH actualisée
-Casier judiciaire du gérant moins de trois mois
-Références professionnelles et les attestations de bonne exécution des cinq (05) dernières années
-Liste du matériel avec justification
-Etat des moyens humains avec justificatifs
-Planning de réalisation.
- Bilans annuels des trois (03) dernières années »2012-2013-2014 » (visés par un comptable agrée ou un Commissaire aux comptes).
- Copie D' Attestation de dépôt légale des comptes de la société.

01*Offre Financière
-lettre de soumission daté, signé et paraphé .
-devis quantitatif et estimatif signé et paraphé .
-bordereaux des prix unitaires en lettre et en chiffre signé et paraphée

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 3 mois + les délais de dépôt des offres.
Le dépôt des offres se fera le (30ème jour) a partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP l'heur limite est 12H00.
L'ouverture des deux offres (technique et financière) se fera le 30ème jour de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP à partir 14H30.
Les soumissionnaires sont invités a y assister a l'ouverture qui se déroulera au siège de la Direction *De la Culture De La Wilaya D'Illizi* , à partir 14.30h le jour de dépôt des offres. Au cas ou il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivra

Le Jeune Indépendant **du 07/01/2016 / ANEP N° 400 978**

LA CORÉE DU NORD TESTE UNE BOMBE À HYDROGÈNE

Le défi de Kim Jong-Un

La Corée du Nord a affirmé hier avoir réussi son premier essai de bombe à hydrogène, bien plus puissante que la bombe atomique ordinaire, illustrant la détermination de l'Etat «paria» à faire avancer son programme nucléaire envers et contre tous.



Cette annonce du test d'une bombe H, survenu à deux jours de l'anniversaire du dirigeant suprême Kim Jong-Un, a été accueillie avec le plus grand scepticisme par les spécialistes, qui jugent trop faible la puissance apparemment dégagée par l'explosion. Ceci n'a pas empêché la communauté internationale prise par surprise de jeter immédiatement l'opprobre sur la Corée du Nord.

«Le premier essai de bombe à hydrogène de la République a été mené avec succès à 10H00» (01H30 GMT), a annoncé la télévision officielle nord-coréenne, précisant que l'engin était «miniaturisé». «Avec le succès parfait de notre bombe H historique, nous rejoignons les rangs des Etats nucléaires avancés».

Les bombes A libèrent une énergie déclenchée par la fission d'éléments comme l'uranium ou le plutonium. Leur puissance est bien moindre que celle de bombes à hydrogène -ou thermonucléaires- qui utilisent d'abord la technique de la fission, puis celle de la fusion nucléaire dans une réaction en chaîne.

La télévision a montré un ordre signé de la main du dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un, daté du 15 décembre, donnant le feu vert au test et accompagné d'une exhortation à entamer 2016 au «son exaltant de la première explosion d'une bombe à hydrogène».

La Corée du Sud et le Japon voisins ont dénoncé une «violation» flagrante des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, imités par l'Union européenne, Londres, Paris et Moscou, tandis que le Conseil de sécurité a décidé de se réunir d'urgence à New York.

La Chine, principal allié de la Corée du Nord s'est dite «fermement opposée» à cet essai et la Maison Blanche a promis une réaction «appropriée» aux «provocations» de Pyongyang, tout en se disant incapable de confirmer qu'il s'agissait bien d'une bombe à hydrogène.

Pyongyang a testé trois fois la bombe atomique A en 2006, 2009 et 2013, ce qui lui a valu plusieurs volées de sanctions internationales. Le mois dernier, Kim Jong-Un avait laissé entendre que son pays avait mis au point une bombe H, une déclaration largement mise en doute par les spécialistes internationaux. La circonspection n'était pas moins grande après les annonces d'hier.

«Les données sismologiques suggèrent que l'explosion a été considérablement moins forte que celle qu'on attendrait d'un essai de bombe H», a déclaré le spécialiste australien Crispin Rovere. «A première vue, il semblerait qu'ils aient mené un essai nucléaire réussi mais n'ont pas réussi à mener à bien la deuxième étape, celle de l'explosion d'hydrogène».

Bruce Bennett, analyste à la Rand Corporation, n'était pas non plus convaincu. «Cette arme avait probablement la taille de la bombe américaine d'Hiroshima mais ce n'était pas une bombe à hydrogène. On a affaire à de la fission», a dit ce spécialiste de la défense. «Le 'bang' qu'ils auraient obtenu aurait été 10 fois supérieur à ce qu'ils ont obtenu» effectivement.

Les premiers soupçons sur un nouvel essai nord-coréen ont été émis par des sismologues qui ont détecté un séisme de magnitude 5,1 près du principal site d'essais nucléaires, dans le nord-est du pays.

D'après les estimations initiales du ministère sud-coréen de la Défense, la bombe était d'une puissance de six à neuf kilotonnes, ce qui est semblable à l'énergie émise lors du dernier test de 2013.

Le premier essai américain de bombe H en 1952 a libéré une énergie de 10 kilotonnes.

La plupart des spécialistes estimaient que Pyongyang était à des années de pouvoir développer une bombe thermonucléaire, mais étaient divisés quant à ses capacités de miniaturiser l'arme atomique. La miniaturisation est une étape décisive car elle permet de monter l'arme nucléaire sur des ogives de missiles.

Bombe H ou pas, ce quatrième essai nucléaire nord-coréen constitue un affront flagrant envers les ennemis comme les rares alliés de Pyongyang, qui l'ont averti que le prix à payer pour la poursuite de son programme nucléaire serait très élevé.

Le fait que les précédentes sanctions internationales n'aient pas empêché la Corée du Nord de procéder à un quatrième test devrait susciter des appels à des réactions plus dures cette fois-ci.

R. I.

FRANCE

Le Vatican critique Charlie Hebdo

L'OSSERVATORE ROMANO, quotidien du Vatican, a estimé hier que la une du numéro anniversaire de Charlie Hebdo illustré par un Dieu portant une Kalachnikov était «pénible» et qu'elle manquait de respect envers les croyants, quelle que soit leur religion. En première page du numéro paru hier, commémorant le premier anniversaire de l'attaque meurtrière contre sa rédaction, l'hebdomadaire satirique publie un dessin montrant un Dieu barbu, portant une Kalachnikov et aux vêtements couverts de sang avec l'inscription : «Un an après, l'assassin court toujours». Le quotidien du Vatican juge que Charlie Hebdo cherche à «manipuler» la foi.

UNION EUROPÉENNE

Souhait de retour à la normale aux frontières

LA COMMISSION européenne a souhaité hier «revenir à la normale aussi vite que possible», après les réintroductions de contrôles aux frontières décidées par le Danemark et la Suède face à l'afflux de migrants. Des «mesures exceptionnelles» ont été prises, et «nous sommes convenus de les maintenir à leur niveau minimum et de revenir à la normale aussi vite que possible», a souligné le commissaire aux Migrations Dimitris Avramopoulos.

CÔTE D'IVOIRE

Démission du gouvernement

LE PRÉSIDENT de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, réélu au mois d'octobre pour un second mandat de cinq ans, a accepté hier la démission de son Premier ministre et annoncé qu'il allait désigner un nouveau gouvernement. «Nous avons entamé un nouveau mandat qui doit marquer un nouveau départ dans la direction des affaires», a-t-il déclaré lors d'une réunion. «L'objectif est d'établir un nouveau gouvernement qui aura une meilleure cohérence afin que le gouvernement soit plus efficace», a ajouté le président ivoirien.

BAGDAD TENTE UNE MÉDIATION ENTRE RYAD ET TÉHÉRAN

L'Irak possible victime de la tension saoudo-iranienne

DES ATTAQUES contre des lieux de culte au sud de Bagdad réveillent les craintes d'une escalade des tensions entre sunnites et chiites et d'un retour de la guerre civile qui avait ensanglanté l'Irak il y a une décennie.

Frontalier à la fois de l'Iran et de l'Arabie saoudite, l'Irak est majoritairement chiite mais compte une importante minorité sunnite. Ces deux communautés s'étaient violemment affrontées en 2006 et 2007, mais les experts estiment improbable le retour de telles violences à grande échelle.

L'inquiétude a cependant grandi après l'exécution samedi par les autorités saoudiennes du chef religieux chiite saoudien Nimr Baqer al-Nimr qui a provoqué la colère dans le monde chiite. Deux mosquées sunnites ont été visées par des attentats à la bombe à Hilla et Iskandariya (sud) faisant deux morts, un civil déplacé et un muezzin.

Iskandariya est située dans une région mixte où cohabitent sunnites et chiites et qui avait été surnommée «le triangle de la mort» dans les années 2000 en raison des violences interconfessionnelles.

La nature des deux attaques et les lieux visés évoquent les moments sombres de la guerre civile qui avait coûté la vie a des dizaines de milliers de personnes entre 2006 et 2007. Le Premier ministre irakien Haider al-Abadi, un chiite, a d'ailleurs averti dimanche du potentiel déstabilisateur de la crise diplomatique entre les deux puissances rivales du Moyen-Orient, le royaume saoudien sunnite et l'Iran chiite, après l'exécution de Nimr.

Aucun groupe n'a revendiqué jusqu'ici les attentats contre les deux mosquées et le lien avec l'exécution de cheikh Nimr n'est pas établi.

«Quelques personnes veulent allumer une étincelle pour relancer la guerre entre les Irakiens et nous devons les empêcher car ces actes ne servent que les ennemis», a affirmé Mohammed Abdelfattah, un dignitaire religieux de Hilla. Mais les experts jugent improbable un tel scénario car le contexte a changé en une décennie. «Les chiites ont clairement gagné la guerre civile et le nombre de sunnites voulant encore s'engager dans une guerre perdue est en déclin», estime Michael Knights du Washington Institute. Il souligne que «l'uniformisation confessionnelle» a été fortement engagée par la guerre civile, réduisant les disparités sociales entre les différentes communautés et rendant moins probable des opérations de «nettoyage communautaire».

Outre les nombreuses pertes civiles, le conflit avait provoqué le déplacement de plus de quatre millions de personnes, remodelant la carte confessionnelle du pays peuplé à 65% de chiites.

De plus, l'émergence il y a deux ans du groupe jihadiste Etat islamique (EI) et le fait que des milices chiites aient été mobilisées pour le combattre ont pratiquement anéanti tout pouvoir sunnite en Irak, selon des analystes.

L'influence de l'Arabie saoudite sur les tribus de la vaste province sunnite d'Al-Anbar a ainsi diminué, relève Ayham Kamel, directeur du Proche-Orient et de l'Afrique du nord à Eurasia Group.

Sur le plan géopolitique, toute tentative saoudienne de mener une guerre par procuration en Irak «conduirait à un conflit par extension avec les Etats-Unis», qui soutiennent fortement Bagdad, prévient Michael Knights.

Selon cet expert, la Syrie, en guerre depuis plus de quatre ans, et le Yémen, empêtré lui aussi dans un conflit civil depuis plusieurs mois, se prêtent mieux à la lutte d'influence entre l'Iran et le royaume saoudien.

Dans ce contexte, Bagdad cherche à tenter de jouer un rôle de médiateur pour contribuer à atténuer l'escalade entre l'Iran et l'Arabie saoudite.

Le chef de la diplomatie irakienne Ibrahim al-Jaafari a ainsi affirmé hier à Téhéran que l'Irak, «qui a de bonnes relations avec l'Iran et les pays arabes», travaillait à faire baisser les tensions entre Ryad et Téhéran afin de ne «pas entraîner la région dans une guerre qui ne pourrait pas avoir de vainqueur». «Nous devons rechercher l'unité», a-t-il déclaré.

R. I.

LA SANTÉ, L'AUTRE SECTEUR À L'AVANT-GARDE DU DÉVELOPPEMENT À SKIKDA

AVEC une feuille de route où le dynamisme et la détermination à concrétiser sur le terrain les projets retenus, cette wilaya ambitionne, non seulement de poursuivre sur sa lancée, mais se lance le défi de rejoindre, en 2016, le groupe très sélectif des dix premières wilayas du pays en matière de couverture sanitaire et de qualité de service.

RENFORCEMENT DES STAFFS MÉDICAUX ET DOTATION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Dans sa quête de répondre aux attentes de la population, la wilaya de Skikda où les staffs médicaux ont été notablement renforcés, a déployé des efforts considérables pour que la santé ne soit plus le «parent pauvre» du développement, affirme le directeur de la santé et de la population, Mohamed-Nacer Daâmache.
Les infrastructures publiques de santé qui ne comptaient, en 2009, que 360 médecins généralistes et 55 praticiens spécialistes, est aujourd'hui forte de 699 généralistes et de 203 spécialistes, souligne ce responsable.
«Nous avons œuvré, avec l'aide du ministère de tutelle, à combler un déficit qui a longtemps pénalisé la population et limité les services proposés aux malades», soutient M. Daâmache. S'agissant des équipements médicaux, le secteur s'est doté, ces dernières années, de 5 nouveaux scanners dans les hôpitaux de Skikda, de Collo, d'El Harrouch et d'Azzaba. En outre, depuis 2011, trois (3) appareils de mammographie ont été installés et mis en service pour soutenir l'effort de dépistage précoce du cancer du sein. «La stratégie pour améliorer le service de la santé dans une wilaya comptant plus d'un million d'habitants devait obligatoirement passer par la consolidation de la ressource humaine et la modernisation des équipements», précise le DSP.

LE NOUVEAU PAVILLON MÈRE-ENFANT, L'AUTRE GRAND ACQUIS DU SECTEUR

Dictée par la nécessité d'améliorer les prestations dues aux parturientes et aux enfants malades, la réalisation d'un nouveau pavillon Mère et Enfant était devenue inévitable, c'est pourquoi les responsables locaux du secteur s'apprêtent avec beaucoup d'effervescence à ouvrir cette structure dans les tout prochains jours dans l'enceinte de l'ancien hôpital de Skikda.
D'une capacité de 120 lits, l'aile Mère et Enfant est composée d'un service néonatal, d'un service de pédiatrie, d'un autre pour la gynécologie-obstétrique et de blocs opératoires.
Selon le premier responsable du secteur dans la wilaya, ce nouveau pavillon sera d'un appui considérable au nouvel hôpital Abderrezak-Bouhara, inauguré en 2013, et contribuera à mieux absorber l'afflux de parturientes.
«La décision de lancer l'opération de réhabilitation de l'ancien hôpital, tout en continuant à assurer la fonctionnalité de ses services, a nécessité beaucoup de courage et l'adhésion des staffs médicaux, paramédicaux et de l'administration» commente M. Daâmache, se réjouissant d'annoncer la réception de cet établissement, entièrement rénové, pour le «premier trimestre de l'année 2016».

SELON UNE ÉTUDE

Le risque de mortalité lié à l'obésité est sous-estimé

Le risque de mortalité lié à l'obésité est sous-estimé dans la plupart des études parce que celles-ci s'appuient sur une seule mesure de l'indice de masse corporelle et non sur les variations de poids sur de plus longues périodes, selon des travaux publiés, hier.



Les études qui ne font pas de distinction entre les personnes n'ayant jamais dépassé un poids normal et celles qui ont été obèses ou en surpoids avant de maigrir sont trompeuses, car elles ne tiennent pas compte des effets durables sur la santé d'un excès pondéral.
En outre, un amaigrissement résulte souvent d'une maladie, précisent ces chercheurs dont les travaux paraissent dans l'édition en ligne des Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS).
«Les risques liés à l'obésité ont été obscurcis dans les recherches précédentes parce que la plupart des études prenaient en compte le poids pris une seule fois», explique Andrew Stokes, professeur adjoint de santé publique à l'Université de Boston, un des principaux auteurs.
«Le simple fait d'incorporer les mesures du poids dans le temps clarifie les risques de l'obésité et montre qu'ils sont beaucoup plus grands qu'estimés jusqu'alors», ajoute-t-il.
Une fois pris en compte, les effets néfastes du surpoids sur la santé augmentent très nettement par rapport à une personne ayant toujours eu la ligne. De plus, aucun effet protecteur de l'embonpoint n'a été constat, contrairement à ce que de précédentes recherches suggéraient, indique la recherche.
Ces chercheurs ont déterminé que le risque de mortalité des personnes qui avaient un poids normal au moment de l'enquête mais avaient été obèses ou en excès pondéral dans le passé, était 27% plus élevé que pour ceux ayant toujours gardé la ligne.
Ils ont également observé une plus grande prévalence de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires parmi les personnes qui ont eu un indice de masse corporelle (IMC) plus élevé que la normale et ont ensuite perdu du poids, par rapport à ceux ayant toujours été minces.
L'obésité à un certain âge pourrait prédisposer à ces pathologies, même si les personnes perdent ensuite du poids pour retrouver un IMC normal, expliquent ces chercheurs.
Les auteurs de cette étude ont utilisé des données provenant d'une vaste enquête nationale sur la nutrition menée aux Etats-Unis de 1988 à 2010.
Parmi ceux dont le poids était normal au moment de l'enquête, 39% avaient souffert précédemment de surpoids ou d'obé-

Inauguration du 1er centre national de bioéquivalence

LE CENTRE national de bioéquivalence relevant du groupe Saïdal, premier du genre à l'échelle nationale, a été inauguré, hier à Alger. La mission du centre consistera à réaliser des études sur la bioéquivalence et l'efficacité des médicaments génériques par rapport aux princeps, a affirmé le PDG du groupe Saïdal, Mohamed Hamouche. Le centre assumera cette mission en collaboration avec le ministère de la Santé, notamment le centre national de contrôle des produits pharmaceutiques de Dely Brahim. Une fois opérationnel, le centre réalisera deux études avant d'élargir son activité, à l'avenir, à 20 études par an, ajoute le même responsable. M. Hamouche a, d'autre part, indiqué que le centre effectuera des études de bioéquivalence sur trois types de médicaments génériques produits par Saidal, notamment ceux destinés à certaines maladies répandues en Algérie, avant d'élargir son activité à d'autres médicaments produits par des opérateurs pharmaceutiques nationaux. Les activités du centre de bioéquivalence du groupe contribueront à promouvoir le produit national, à encourager la production de médicaments génériques en Algérie, et à réduire la facture d'importation de médicaments.

RV scientifique

JOURNÉES MÉDICOCHIRURGICALES LES 14 ET 15 JANVIER À EL-OUED

Quelque 400 praticiens sont attendus pour prendre part à des journées médicochirurgicales, les 14 et 15 janvier à El-Oued, a-t-on appris des organisateurs.
Ces journées, les sixièmes du genre, seront animées par 150 praticiens spécialistes, 200 médecins généralistes et 50 maitres assistants, enseignants dans des facultés de médecine et chefs de services dans des CHU du pays, a précisé le président de l'association des praticiens médicaux privés, Brahim Mida. La manifestation se déclinera en deux volets, l'un académique prévoyant des communications scientifiques autour de résultats de nouvelles recherches médicales et leurs champs d'applications, et le second d'ordre pratique et portant sur des interventions chirurgicales par célioscopie.
Ces journées médicochirurgicales visent un échange d'expériences et de connaissances et la formation des praticiens dans leurs domaines de compétence, au double plan académique et pratique, afin d'améliorer leurs prestations de diagnostic et d'intervention médicochirurgicale, a-t-il ajouté. Concernant le volet académique, ses activités seront consacrées aux axes médicaux liés au cancer du sein, aux maladies rhumatismales, au diabète, aux maladies cardiovasculaires, et à l'endocrinologie. L'établissement public hospitalier Benamar Djilani abritera les activités liées au volet pratique.

YENNAYER CÉLÉBRÉ PAR LA MÉDIATHÈQUE BACHIR MENTOURI

Une tradition ancrée dans le profond patrimoine culturel

La venue de Yennayer chaque année au mois de jenvier apporte de la clarté et de la chaleur en plein coeur du froid de l'hiver. Les anciens ont fixé ce évènement pour saluer le lancement des cultures agricoles, les semailles en particulier, et prédire, en invoquant la divinité, les bonnes récoltes qui viendront couronner les prochaines saisons.



Yannayer est devenu au fil des ans un jour que l'on fête dans la joie, l'optimisme at aussi, une occasion de faire revivre les valeurs ancestrales d'entraide, de solidarité, d'humanisme, de générosité, de partage, de fraternité, de concorde, d'unité, de patriotisme. Yennayer n'est pas encore une date officielle inscrite dans le calendrier des jours fériés de l'année, cela viendra sûrement un jour car, le 12 janvier est une date que les Algériens fêtent en famille surtout la veille, dans les diverses régions du pays, depuis la nuit des temps. Si Yennayer est fêté dans le cercle familial, des institutions à l'image de l'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger se font une tradition de le célébrer chaque année, régulièrement, pour le bien et le le bonheur d'un large public, citoyens algériens, petits et grands. Pour cette année, la médiathèque Bachir Mentouri, rattachée à cette institution et située au centre ville, pas loin de la place Audin, prépare un riche programme d'activités culturelles pour la célébration de Yennayer. Ce programme est fixé pour le lundi 11 janvier, dès le début d'après midi. Pour rester dans la tradition et offrir une environnement culturel fidèle à nos coutumes, ce sera une troupe zorna qui donnera le signal de départ de cette célébration. Les citoyens pourront ensuite admirer une remarquable exposition d'objets traditionnels qui ont fait la renommée de notre génie artistique, regroupant l'utile à l'agréable. Un récital poétique est prévue animée par Fouzia Laradi, un grand nom dans l'art de la poésie algérienne. Une conférence sera donnée sur la symbolique de Yennayer, suivie des interventions de l'assistance pour partager ensemble les enseignements de cette journée qui appartient à tous les Algériens. Rachid Sid Boumedienne présentera son ouvrage, publié aux éditions Chiheb et portant sur les traditions de la cuisine algérienne ou l'art de vivre. Tradition oblige, les citoyens seront ensuite invités à déguster un couscous maison, dans la pure tradition de Yennayer. Cet après midi culturel, riche en enseignements, à la médiathèque Bachir Mentouri rendra encore plus agréable et plus sereine la soirée pour célébré Yennayer en famille.

Kamel Cheriti

LE CHANT DU JOUR

NIL



Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi accueille à Alger, aujourd'hui, jeudi 07 janvier, dès 19h00, le Cheikh Zain Mahmoud et sa troupe pour un récital Chants populaires du Nil. Accompagné de Shimaa Elnwby et Rabie Zain au chant, de Taha Moftah, instrument à vent,de Mohsen Fouad, instrument à corde, et de Adham Abdel-Hafeez à la percussion, Cheikh Zain Mahmoud chante l'Egypte, redonnant vie à un répertoire qui sombre dans l'oubli. Issu d'une famille soufie de père en fils, il s'est formé au chant sacré à l'école d'Al Azhar à Al Minia en Haute-Egypte. Le meddah y a alors appris toutes les formes de récitations sacrées. Jusqu'à ces 24 ans, il chante dans les Zikr soufis de sa région natale El Saïd. Puis, il ira au Caire où il travaille avec la troupe de théâtre Al Warsha. Il reprend alors le répertoire de l'épopée hilalienne et du chant populaire égyptien. Il mènera des recherches auprès du maître Sayyed Ed-Dowwi. Dans la capitale égyptienne, il chante pour le cinéma de son pays et entame une carrière internationale. Aussi, mettra-t-il l'accent sur les trajectoires croisées comme un carrefour des continents, entre Europe et Orient, au sein de la Compagnie Al Massria créée avec son épouse Virginie Recolin-Ghanem en 1998. Dans leurs spectacles, il accompagne cette dernière avec le chant et la derbouka. De son côté, Virginie R-G. s'affirme dans un langage chorégraphique singulier. Elle relie différentes approches du corps entre les gestuelles orientales et le vocabulaire contemporain. Bonne soirée !

R. C

SORTIR

ART

- Vernissage de l'exposition Entrée libre de l'artiste peintre Jaoudet Gassouma. Le samedi 09 janvier. 15h. Ezzou'art galerie du centre commercial de Bab Ezzouar, Alger. Visible jusqu'au jeudi 28 janvier.
- Conférence L'art contemporain algérien, est-ce une réalité ou un simple exercice de style ? Par Jaoudet Gassouma. Le samedi 16 janvier. 14h30. Ezzou'art galerie du centre commercial de Bab Ezzouar, Alger.

DUO

Exposition Zoudj oudawar des artistes peintres Jaoudet Gassouma et Noureddine Hamouche. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Visible jusqu'au samedi 09 janvier.

ORIENT

Concert Origine Orients avec Abaji. Jeudi 14 janvier.19h30. Institut français d'Alger. Abaji est un musicien d'origine arménienne né au Liban et exilé en France en 1976. S'accompagnant d'instruments insolites qu'il manie en virtuose, tels une guitare sitar créée pour lui et qui, à l'aide d'un archet, se transforme en violon oriental, il chante en arabe et en français. Abaji est un déraciné heureux. Son blues, ponctué d'éclats de rire et nourri de nomadismes, se moque des frontières comme des catégorisations. Voilà une histoire de voyages et de racines...
- Inscription sur liste d'attente à l'adresse suivante : musiquedumondeabaji2016.alger@if-algerie.com

CUBA

Exposition Tropique du Cancer d'artistes cubains et algériens dans le cadre d'une résidence de création: collaboration pluridisciplinaire qui entremêle richesse des cultures cubaine et algérienne. Elle produira de la manière la plus fidèle une fusion continuelle qui tend à converger vers un même but : l'art. Dar Abdellatif, Alger. Avec les plasticiens Eduardo Miguel Abela Torras, Rancano Vieites Ernesto Mateo, Jaoudet Guessouma, Souad Douibi, Thilleli Rahmoun, Karim-Nazim Tidafi, les photographes Barbara Coello, Halim Zenati, Besma Khalfa, Karim Abdesselam et le vidéaste Samir Abchiche.
Visible jusqu'au samedi 16 janvier.

AUTOMNE

8e édition du Salon d'automne, jusqu'au samedi 16 janvier. Avec la participation de 42 artistes peintres, 02 sculpteurs et 19 photographes : 87 œuvres. Galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

ABATTOIR

Documentaire Dans ma tête un rond-point de Hassen Ferhani, (France, 100', 2015). Mercredi 20 janvier. 18h30. Institut français d'Alger en présence du réalisateur. En dépit du titre, le décor ne contient aucun élément routier, c'est dans un abattoir à Alger (quartier du Ruisseau) que nous nous trouvons. Retenu à l'intérieur d'un tel cadre si fréquemment décrit par le cinéma, on pourrait s'attendre au spectacle de la cruauté (mot qui, on le sait, signifie littéralement sang qui coule). Il n'en est rien. L'abattoir est avant tout ici un huisclos, c'est-à-dire la scène d'un théâtre.

FIL

Exposition Sur le fil de l'artiste Kenza Bourenane. Galerie d'art El Yasmine, Dely-Ibrahim-Alger. Du vendredi 15 au samedi 30 janvier.

JEUDI



TF1



20.05 : L'échange

Série avec Olivier Sitruk, Dounia Coesens… Thomas Kowalski, un flic parisien de 35 ans, demande à son frère jumeau Mathieu, joueur de poker professionnel, de le remplacer pendant quelques jours. Mais la situation dure et Mathieu doit donner le change aux équipiers dont Sybille, à l'ex-femme et au fils de ...

CANAL+



21.00 : False Flag

SÉRIE D'ACTION - Israël - 1 saison / 4 épisodes
Un matin, cinq citoyens israéliens découvrent dans les médias qu'ils sont les principaux suspects de l'enlèvement d'un ministre iranien en voyage officiel à Moscou. Parmi eux, figurent Ben Raphaël, un père de famille, ...

M6



20.55 : Once Upon a Time

Série avec Ginnifer Goodwin, Jennifer Morrison…
Le retour de Marianne, la femme de Robin des Bois, met Regina en colère. En effet, celle-ci perd ainsi l'homme dont elle est amoureuse. Elle est furieuse contre Emma, même si celle-ci tente de s'excuser. Pendant ce temps, Elsa, ...

france 2



20.55 : Envoyé spécial

Culture Infos
Emission spéciale consacrée aux conséquences des attentats en France en 2015 Cette émission spéciale est consacrée aux conséquences des attentats en France. Il y a un an, jour pour jour, des terroristes attaquaient le journal satirique « Charlie Hebdo » - où les célèbres ...

TV5MONDE



21.00 : Attentats 2015 : dans le secret des cellules de crise

Culture Infos
Attentats 2015 : dans le secret des cellules de crise Ce nouveau magazine lève le voile sur les moments les plus haletants de l'histoire ...

france 3



20.55 : Haute voltige

Film avec Sean Connery, Catherine Zeta-Jones…
Haute voltige A New York, dans la nuit du 15 décembre 1999, un Rembrandt est dérobé chez un collectionneur. Un seul homme est capable d'un tel exploit : Robert MacDougal, la bête noire des antiquaires et le cauchemar de la ...

VENDREDI

TF1



20.55 : La grande histoire de la télévision - Les 40 ans de l'INA

DIVERTISSEMENT
La grande histoire de la télévision - Les 40 ans de l'INA Pour célébrer le 40e anniversaire de l'Institut national de l'audiovisuel, ...

CANAL+



21.00 : Papa ou maman

Comédie avec Anne Le Ny, Michel Vuillermoz…
Papa ou maman Mariés depuis 15 ans, Vincent et Florence Leroy décident de divorcer. Ces deux quadragénaires modernes aux vies bien remplies ont pris cette décision d'un commun accord et veulent avant tout que le divorce se passe harmonieusement. Mais ils sont incapables d'annoncer la nouvelle à leurs enfants et se ...

M6



20.55 : Elementary

Série avec Jonny Lee Miller, Lucy Liu…
Marissa Ledbetter, infirmière à l'hôpital de West Village, a disparu depuis une semaine. Sherlock retrouve rapidement le corps de la jeune femme dans une benne à ordures. Lors de l'autopsie, les enquêteurs découvrent des traces d'ADN sous les ongles de la victime,...

france 2



21.10 : Chérif

Série avec Abdelhafid Metalsi, Elodie Hesme…
Chérif et Briard se voient imposer Tom Duval, un acteur de série, qui, pour nourrir son prochain rôle, les suit dans leur enquête sur le meurtre d'un auteur d'ouvrages psychologiques. La victime a en effet été retrouvée noyée et menottée au fond de sa ...

TV5MONDE



21.00 : 170 ans de la SPA, les plus belles histoires

DIVERTISSEMENT
170 ans de la SPA, les plus belles histoires - sur twitter via #spa170ans A l'occasion des 170 ans de la Société protectrice des animaux, Stéphane Bern met à l'honneur les dix plus ...

france 3



20.55 : Thalassa

Culture Infos
Phares de France, les gardiens de la côte Derrière chacun des grands phares se dressant le long du littoral français, notamment en Bretagne, se dessine une histoire singulière que des passionnés du patrimoine maritime tentent de préserver. Parmi eux, Ondine guide les ...

TF1

10:25 Petits secrets entre voisins
10:55 Petits secrets entre voisins
11:20 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:45 Au coeur des restos du coeur
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:15 L'engrenage de l'anorexie
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue chez nous
19:00 Wishlist : la liste de vos envies
19:55 Météo
20:00 Le journal
Instinct
20:55 INSTINCT
21:55 Instinct
New York Section Criminelle
23:00 NEW YORK SECTION CRIMINELLE
23:50 New York Section Criminelle
00:45 New York Section Criminelle

france 2

10:00 C'est au programme
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
11:55 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13h
13:45 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
16:25 Comment ça va bien !
17:15 Dans la peau d'un chef
18:15 Joker
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant
20:50 Météo, météo des neiges
Envoyé spécial
20:55 ENVOYÉ SPÉCIAL
Complément d'enquête
22:40 COMPLÉMENT D'ENQUÊTE
23:50 Dans quelle éta-gère...
23:55 Dakar 2016
00:20 Cellule de crise

france 3

12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
13:55 Un cas pour deux
15:05 Un cas pour deux
16:05 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Météo des neiges
19:00 Le 19/20
19:55 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Le journal du Dakar
20:20 Météo régionale
20:25 Plus belle la vie
Haute voltige
20:55 HAUTE VOLTIGE
22:50 Météo
Grand Soir 3
22:55 GRAND SOIR 3
23:30 Docs interdits
01:05 Un livre un jour

CANAL+

14:05 The homesman
16:00 Surprises
16:20 Night call
18:15 The big bang theory
18:35 L'album de la semaine
18:40 Importantissime, les coulisses de l'émission
18:45 Le JT du grande journal
19:10 Le grand journal
20:10 Le petit journal
20:50 Les Guignols
False flag
20:55 FALSE FLAG
21:35 False flag
Strike back
22:20 STRIKE BACK
23:10 Strike back
23:55 The search
02:05 Rencontres de cinéma

arte

10:45 La vallée des lions
11:30 360°-Géo
13:20 Arte journal
13:35 Mon oncle
15:30 Les secrets révélés de la bible
17:20 X:enius
17:45 L'Iran dans le coeur
18:15 Les Alpes vues du ciel
19:00 Les Alpes vues du ciel
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:50 Tu mourras moins bête
En immersion - 1/3
20:55 EN IMMERSION - 1/3
21:40 En immersion - 2/3
22:25 En immersion - 3/3
Cindy tout court
23:15 CINDY TOUT COURT
00:50 Jour de fête

M6

13:10 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Nounou malgré elle
15:45 Mon amant, son père et moi
17:25 Les Reines du shopping
18:35 Chasseurs d'appart'
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
Once Upon a time
20:55 ONCE UPON A TIME
21:45 Once Upon a time
Once Upon a time
22:35 ONCE UPON A TIME
23:20 Bones
00:10 Bones

TV5MONDE

12:00 L'épicerie
12:30 Jardins & loisirs
13:00 Questions pour un champion
13:30 Le journal de la RTBF
14:15 Secrets d'histoire
15:45 Et la laïcité dans tout ça ?
16:45 Bateaux de luxe
17:00 Infrarouge le débat RTS
18:00 64' le monde en français - 1re partie
18:20 Le journal de l'économie
18:25 Météo
18:30 64' le monde en français - 2e partie
18:50 L'invité
19:00 64' le monde en français - 3e partie
19:05 Tendance XXI
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
Cellule de crise
21:00 CELLULE DE CRISE
22:30 Le journal de la RTS
22:57 Météo
Saint-Tropez blues
23:00 SAINT-TROPEZ BLUES

TF1

12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:45 Au coeur des restos du coeur
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:15 Ma vie volée
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue chez nous
19:00 Wishlist : la liste de vos envies
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:35 My Million
20:38 Trafic info
20:40 Météo
20:45 C'est Canteloup
La grande histoire de la télévision
20:55 LA GRANDE HISTOIRE DE LA TÉLÉVISION
Vendredi, tout est permis avec Arthur
23:30 VENDREDI, TOUT EST PERMIS AVEC ARTHUR
01:15 Euro Millions

france 2

13:00 Journal de 13 h
13:50 Météo, point route
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
16:20 Comment ça va bien !
17:15 Dans la peau d'un chef
18:05 Point route
18:15 Joker
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents, mode d'emploi
20:45 Grand public
20:50 Météo, météo des neiges
Cherif
20:55 CHERIF
21:45 Cherif
22:35 Cherif
Ce soir (ou jamais !)
23:30 CE SOIR (OU JAMAIS !)

france 3

12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
13:55 Un cas pour deux
15:05 Un cas pour deux
16:05 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Météo des neiges
19:00 Le 19/20
19:55 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Le journal du Dakar
20:20 Météo régionale
20:25 Plus belle la vie
Thalassa
20:55 THALASSA
22:50 Météo
22:55 Soir 3
Céline face à Dion
23:25 CÉLINE FACE À DION
01:15 Inspecteur Barnaby

CANAL+

10:35 Belle
12:15 The big bang theory
12:45 La nouvelle édition
14:05 Exodus : gods and kings
16:30 La famille Bélier
18:10 The big bang theory
18:35 L'album de la semaine
18:45 Le JT du grand journal
19:10 Le grand journal
20:05 Météo
20:10 Le petit journal
20:50 Les Guignols
Papa ou maman
20:55 PAPA OU MAMAN
L'émission d'Antoine
22:20 L'ÉMISSION D'ANTOINE
23:20 Une heure de tranquillité
00:40 Le supplément

arte

08:25 X:enius
08:55 La mer baltique vue du ciel
10:20 Dans le sillage des requins 1-4
13:20 Arte Journal
13:35 Razzia sur la chnouf
15:30 A la conquête du monde 1 & 2
17:20 X:enius
17:45 L'Iran dans le coeur
18:15 Les Alpes vues du ciel
19:00 Les Alpes vues du ciel
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:50 Tu mourras moins bête
Bienvenue à la campagne
20:55 BIENVENUE À LA CAMPAGNE
Ces nouvelles drogues qui submergent l'Europe
22:25 CES NOUVELLES DROGUES QUI SUBMERGENT L'EUROPE
23:20 Droit au coeur
00:15 Court-circuit

M6

09:00 M6 Boutique
10:10 Drop dead diva
11:00 Drop dead diva
11:45 Drop dead diva
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:10 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Trouver l'amour à Sugarcreek
15:45 La villa des souvenirs
17:25 Les Reines du shopping
18:35 Chasseurs d'appart'
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:45 Météo
Elementary
20:55 ELEMENTARY
21:45 Elementary
Elementary
22:40 ELEMENTARY
23:30 Elementary
00:20 Elementary

TV5MONDE

13:00 Questions pour un champion
13:30 Le journal de la RTBF
14:00 Le voyage de la vie
14:50 Mauvais karma
16:20 Mauvais karma
16:45 Nouvo
16:55 Complément d'enquête
18:00 64' le monde en français
18:20 Le journal de l'économie
18:25 Météo
18:30 64' le monde en français
18:50 L'invité
19:00 64' le monde en français
19:05 Les escapades de Petitrenaud
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
170 ans de la SPA, les plus belles histoires
21:00 170 ANS DE LA SPA, LES PLUS BELLES HISTOIRES
23:05 Le journal de la RTS
23:30 Météo
23:35 ÉMISSION SPÉCIALE CHARLIE HEBDO
01:10 TV5 Monde le journal Afrique

VOICI LA PHOTO LA PLUS CENSURÉE EN CHINE



AUSSI BIZARRE que cela puisse paraître, la photo la plus censurée cette année par les autorités chinoises est un jouet à l'effigie de Winnie l'ourson. Explications.

La photo, d'apparence anodine, représente le personnage Winnie l'ourson à bord de son véhicule fétiche. Il s'agit en réalité d'une caricature récurrente du président chinois Xi Jinping, régulièrement la cible des internautes sur le réseau social Weibo, l'équivalent national de Twitter, toujours interdit en Chine.

Publié le 3 septembre dernier, le cliché gentiment satirique a rapidement été partagé par plusieurs dizaines de milliers d'utilisateurs Weibo... "avant de disparaître brusquement du réseau social", relate BFMTV. Elle comparait l'inspection présidentielle des troupes militaires au célèbre personnage de dessin animé.

Depuis quelques années, et l'accession au pouvoir de Xi Jinping, l'Etat communiste se montre particulièrement irrascible en matière de dérision. Le détournement d'une image du président en compagnie de son homologue Barack Obama avait d'ailleurs récolté un franc succès en 2013 avant de finir aux oubliettes. Les internautes ont retenté l'expérience cette année et la censure n'a pas traîné...

UNE PETITE FILLE AMPUTÉE ADOPTE UN CHATON À TROIS PATTES



UN COMPAGNON qui lui ressemble. C'est le cadeau qu'a reçu la semaine denrière la petite Scarlette Tipton, qui a été amputée du bras gauche à 10 mois, après avoir été atteinte d'une forme de cancer très rare. Sa famille, qui vit dans le comté d'Orange, en Californie, a en effet réussi à adopter Doc, un chaton de trois mois amputé d'une patte.

Matt et Simone, les parents de Scarlette, qui a maintenant 2 ans, étaient à la recherche d'un animal de compagnie ayant la même particularité que leur fille. « On cherchait vraiment un animal à qui elle pourrait s'identifier, avec qui elle pourrait grandir et créer un lien spécial », a raconté la maman.

Après quelques mois de recherches infructueuses, les Tipton sont par hasard tombés sur un reportage de la chaine locale KTLA racontant l'histoire d'Holly, une petite chatte âgée de 3 mois, retrouvée gravement blessée à Perris, non loin de chez eux, mi-décembre. Le chaton a été soigné par les vétérinaires du San Jacinto Valley Animal Campus, mais a dû être amputé de la patte avant droite. Après plusieurs appels infructueux, la famille a décidé le 24 décembre de se rendre directement au refuge, où l'animal se remettait de son opération. Et les responsables se sont laissé attendrir, raconte The OC Register : « Quand il y a des enfants, c'est très difficile de placer un tout petit chaton si fragile, a expliqué Eileen Sanders. Mais mes collègues ont insisté, disant qu'on devait leur donner ce chat. »

Ivre, le conducteur demande son chemin... à la police!



C'EST UNE SCÈNE plutôt improbable à laquelle a assisté, dans la nuit de samedi à dimanche, l'agent d'accueil du commissariat de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Vers 3 h du matin, une voiture est arrivée à pleine vitesse sur le parking. A son bord, un homme titubant, totalement ivre.

« Je suis perdu. Vous pouvez m'indiquer la route ? », a alors marmonné au policier le conducteur venu d'Aurillac (Cantal), selon des propos rapportés par La Montagne.

Placé en cellule de dégrisement, l'homme a été ensuite laissé en liberté. Il est attendu ce lundi pour revenir s'expliquer devant les policiers.

UN RADAR A ÉTÉ HABILLÉ DE LEGO PAR L'ARTISTE TOULOUSAIN CHAT MAIGRE



C'EST CADEAU ! Pour Noël, l'artiste plasticien toulousain Chat maigre a livré un paquet bien à lui aux Toulousains. Spécialiste de happenings sur le mobilier urbain, il a choisi le radar de la route de Narbonne pour exprimer tout son talent en le recouvrant de Lego.

Ou comment transformer un objet décrié en œuvre d'art. Une initiative repérée par La Dépêche du Midi.

Et il n'en est pas à son coup d'essai. En 2007, il avait déjà customisé celui des allées de Brienne, puis quatre ans plus tard celui du pont de l'Alma à Paris. Puis le cofondateur de KLD-Design avait revisité un an après une cabine d'ascenseur du métro toulousain. Face au plébiscite des passants, Tisséo avait fini par lui confier les autres et il a ainsi pu apposer ses stickers de couleur un peu partout en ville. Sa dernière initiative n'a pas encore été démontée par les autorités. Même si le radar fonctionne bel et bien, une petite affiche a été apposée pour rappeler que ce genre de facéties peut coûter jusqu'à 7.500 euros… peut-être qu'il pourra payer en Lego.

LA CAPE D'INVISIBILITÉ POURRAIT BIENTÔT VOIR LE JOUR



L'INVISIBILITÉ est sans doute l'un des plus grands fantasmes de l'histoire de l'humanité. Si les multiples versions de "L'Homme invisible" ont popularisé le concept, les aventures de Harry Potter ont ravivé concrètement les vieux rêves de certains chercheurs...

Des chercheurs de l'Institut de Physique et de Technologie de Moscou et de l'Académie russe des Sciences y travaillent depuis quelque temps et les recherches commencent à porter leurs fruits.

Ils auraient en effet mis au point un nouveau matériau prototype capable de refléter la lumière de manière à créer l'illusion et de faire "disparaître" l'élément caché dans le décor ambiant. En effet, le sujet recouvert de cette "cape d'invisibilité" devrait ainsi "fusionner avec son environnement grâce à un phénomène de réfraction et de manipulation de la lumière", précise le site Konbini.

Ce n'est certes pas la première fois qu'un tel projet ambitieux émerge de la communauté scientifique (voir articles connexes) et la théorie diffère malheureusement souvent de la pratique. Une chose est sûre toutefois: le célèbre "outil" de Harry Potter ne fait désormais plus exclusivement partie du domaine de la science-fiction...

Le saviez-vous

L'ORIGINE DES NOTES MUSICALES DO RÉ MI FA SOL LA SI



Les notes de musique sont issues d'un chant religieux, plus précisément l'hymne à St Jean-Baptiste. C'est Guido d'Arezzo qui les a nommé en utilisant les initiales des sept phrases composant l'hymne : «Ut queant laxi, Resonare fibris, Mira gestorum, Famuli tuorum, Solve polluti, Labii reatum, Sancte Johannes.» qui se traduit par : «Afin que tes serviteurs puissent chanter à gorge déployée tes accomplissements merveilleux, ôte le péché de leurs lèvres souillées, saint Jean.» Le Si a été ajouté plus tard et le Ut a été remplacé par Do au 17 ème siècle pour faciliter l'articulation.

Apple accusé de violation de brevets sur l'Apple Watch

La spécialiste des capteurs biométriques Valencell a décidé d'attaquer Apple et Fitbit pour le vol de plusieurs brevets, notamment concernant l'Apple Watch.

Les histoires de violations de brevets sont monnaie courante entre les différents géants du web. On se souvient de la condamnation de Samsung obligé à verser la somme rondelette de 548 millions de dollars à Apple.
La firme de Cupertino ne semble pas en reste et après avoir été condamné en octobre dernier par l'Université de Wisconsin-Madison, Apple est désormais visé par une plainte de la firme Valencell qui lui reproche le vol de certaines de ses technologies dans le développement de l'Apple Watch.



Valencell attaque Apple

La firme Valencell est spécialisée dans la fabrication de capteurs biométriques et notamment ceux qui permettent de mesurer la fréquence cardiaque. C'est notamment sur ce point que Valencell attaque Apple puisque l'Apple Watch embarquerait des capteurs de fréquences cardiaques largement inspirés de sa technologie.
Apple n'est pas le seul visé par cette plainte puisque FitBit est également accusé du vol de ce même dispositif de mesure de fréquence cardiaque sur les Fitbit Charger HR et du Fitbit Surge. Bien entendu, on pourrait penser à une énième plainte de petits malins qui cherchent à se faire de l'argent sur le dos d'Apple, mais dans cette affaire, Valencell a quelques arguments à faire valoir.

Le loup dans la bergerie

Si vous avez vu les différentes biographies de Steve Jobs, vous vous souvenez surement du passage ou Bill Gates et ses équipes reçoivent un Apple II et en profitent pour s'inspirer largement du travail de la firme de Cupertino pour leur système d'exploitation Windows (loin de nous l'idée de relancer débat Bill Gates contre Steve Jobs ici).
Apple aurait, selon Valencell, utilisé une méthode similaire pour « emprunter » sa technologie puisqu'en 2013, la firme a fait la démonstration d'un prototype de montre avec sa technologie de capteur cardiaque devant 15 employés d'Apple. Valencell a ensuite envoyé des exemplaires de démonstration à Apple pour que la firme puisse se faire un avis. La firme de Cupertino aurait fait semblant de vouloir racheter la technologie de Valencell pour ensuite profiter de ces exemplaires de test pour la copier sans vergogne. Du côté de FitBit, les deux firmes se seraient rencontrées lors du CES 2014. Quatre brevets auraient été copiés, Valencell indique que des livres blancs décrivant sa technologie ont été téléchargés depuis des machines localisées dans les locaux d'Apple. Reste maintenant à voir si la justice se saisira sérieusement de cette affaire et si Apple et FitBit peuvent être inquiétés.

Orange va bien racheter Bouygues Telecom

LES NÉGOCIATIONS entre Orange et Bouygues Telecom ont bien été confirmées par les deux opérateurs. Les modalités seront fixées d'ici quelques semaines.
Le rachat de Bouygues Telecom par son concurrent Orange était donc une information correcte. Hier, les 2 opérateurs ont confirmé les débuts de pourparlers afin de négocier les modalités d'un tel rapprochement. Ces négociations seront suivies de près par l'Etat et les autorités de la concurrence.

Le rachat de Bouygues Telecom par Orange aura bien lieu

« Intéressé par tout schéma qui lui permettrait de conforter son ancrage durable dans les télécoms, Bouygues annonce que des discussions préliminaires ont été engagées avec Orange pour explorer toute éventuelle opportunité. A cet effet, un accord de confidentialité a été signé ce jour parBouygues et Orange« . C'est par ces quelques lignes dans un communiqué publié hier que l'opérateur confirmait son futur rachat par Orange.
De son côté, Orange affirme qu'aucun calendrier ni schéma n'ont encore été fixés pour parvenir à un accord. Toutefois, pour son PDG Stéphane Richard, « c'est une affaire de quelques semaines. Un mois, deux mois, ça n'ira sans doute pas beaucoup au-delà« , déclarait-il au micro de RTL.
Au cœur des négociations, la valeur de Bouygues Telecom. Le groupe serait valorisé pour 10 milliards d'euros payés en actions Orange. Cependant, selon certains analystes, Bouygues devrait obtenir une participation entre 10% et 15% du capital soit entre 4 et 6 milliards d'euros, le reste devant être payé en monnaie sonnante et trébuchante.

Free et SFR participeront dans ce rapprochement

Afin de rassembler des fonds mais aussi satisfaire les autorités de la concurrence, Free et SFR vont se joindre aux négociations. Ainsi, les actifs de Bouygues Telecom seront répartis entre les 3 opérateurs. Free et SFR pourraient obtenir les boutiques physiques de Bouygues Telecom mais aussi une partie de la clientèle et du réseau mobile.
L'Etat voit cette consolidation d'un bon œil. Cela devrait faciliter le déploiement des réseaux Internet très haut débit, tant fixe que mobile, à condition que sa participation au capital d'Orange (23%) reste plus élevée que celle de Bouygues.

QUAND FACEBOOK LAISSE VOLONTAIREMENT DES BUGS SUR SON APPLICATION ANDROID



EN 2012, Facebook aurait mis en ligne une version volontairement défaillante de son application Android afin de tester la loyauté de ses utilisateurs.
Si Facebook compte plus d'un milliard d'utilisateurs, ce n'est pas forcément dû à sa manière de traiter ses utilisateurs, notamment au niveau des données personnelles. Le réseau social doit surtout son succès à son côté hyper addictif.
Une fidélité qu'aurait testée Facebook en proposant une version de son application Android volontairement remplie de bugs pour étudier la réaction des internautes.

Quand Facebook nous utilise comme cobaye

Cette information fracassante a été révélée par le magazine en ligne The Information. Pendant au moins une semaine entière lors de l'année 2012, les équipes du réseau social de Mark Zuckerberg auraient volontairement mis en ligne une version de son application mobile Android qui fonctionnait plutôt mal.
D'énormes bugs faisant littéralement planter l'application ont été créés afin de voir à quel point les utilisateurs de la plateforme pouvaient être tolérant avant de basculer vers la version web mobile de Facebook, moins bien optimisée que l'application smartphone.

Voir comment s'affranchir du Google Play Store

Facebook aurait également rendu volontairement le téléchargement de l'application sur la Play Store impossible en proposant un lien web à la place là encore, pour vérifier si les utilisateurs étaient prêts à effectuer des démarches supplémentaires pour pouvoir profiter du réseau social.
Facebook n'a bien évidemment pas communiqué officiellement sur ce type de pratiques et nous ne connaissons pas vraiment sur combien d'utilisateurs ces tests ont été menés. Selon The Information, Facebook aurait procédé de la sorte pour tester les conséquences éventuelles d'un retrait de son application du Google Play Store sur les réactions des utilisateurs. À en juger par des sources internes au réseau social, il semblerait qu'en dépit des bugs, les utilisateurs « n'ont jamais arrêté de revenir », prouvant l'addiction des internautes à Facebook.

TWITTER : BIENTÔT DES TWEETS À 10.000 CARACTÈRES ?



TWITTER pourrait bientôt faire exploser la limite de 140 caractères pour la faire passer à 10.000. Attendez-vous à bientôt passer beaucoup plus de temps à remonter votre fil Twitter ! Selon les informations des journalistes du site Re/Code, le réseau social s'apprêterait en effet à faire sauter la limite des 140 signes pour imposer un nouveau standard. Twitter ne devrait d'ailleurs pas faire les choses à moitié, car cette limite pourrait être portée à 10 000 caractères.

Des tweets bientôt longs comme le bras

Dans son article, Re/Code indique avoir reçu l'information de sources « nombreuses et au courant des plans stratégiques de Twitter ». En quête de renouvellement pour garder toujours plus longtemps les twittos sur sa plateforme, le réseau social pourrait donc multiplier la limite des caractères par 71. Un changement déjà opéré il y a quelques semaines dans les messages privés.
Toujours selon Re/Code, le changement pourrait intervenir très rapidement, car l'arrivée des messages de 10.000 caractères pourrait se faire dès la fin du premier trimestre 2016. Dans les faits, on pourrait s'inquiéter de l'arrivée de messages aussi longs sur un réseau social qui privilégie les formats courts et l'instantanéité. Mais pour ne pas surcharger nos fils d'actu, les messages les plus longs proposeraient un lien "Lire la suite" qui permettrait à qui veut en savoir plus de dérouler le message en question.

Une révolution pour relancer la machine

Nous avons hâte de voir comment sera accueillie cette nouvelle forme de messages auprès des fervents utilisateurs de Twitter. Dans tous les cas, cette nouvelle mesure va dans le sens de la stratégie de Jack Dorsey, le nouveau PDG de Twitter, qui avait annoncé de nombreux changements pour tenter de relancer l'intérêt du réseau social. L'entreprise Twitter ne fait en effet pas de bénéfices et depuis quelques mois, son nombre d'utilisateurs semble stagner. L'arrivée des messages de 10.000 caractères interviendrait des projets comme l'indexation des tweets dans Google, la mise en place du service d'actualité Moments ou encore le classement des tweets par pertinence et non plus dans l'ordre chronologique. Ces mesures permettront peut-être d'attirer de nouveaux utilisateurs, mais à n'en pas douter, les twittos des premières heures pourraient bien finir par se détourner de la plateforme. À titre d'exemple, cet article ne compte que 2304 caractères !

Questions ? Réponses !

COMMENT GUÉRIR DU BÉGAIEMENT ?



Le bégaiement est un trouble du langage qui touche environ 600.000 personnes en France. Soit pratiquement 1 personne sur 100, avec des handicaps de niveaux très divers. La prise en charge de la maladie n'est pas toujours convenablement assurée.
Surtout dans ses formes légères, dont le caractère invalidant est souvent mal pris en compte.

Traitement du bégaiement

Pourtant, s'il est dépisté à 5 ans et orienté vers une prise en charge orthophonique professionnelle, un enfant bègue a pratiquement 100 % de chances de parvenir à l'âge adulte… totalement guéri.
En revanche, les risques de voir son bégaiement persister toute la vie s'élèvent à 25 % s'il n'est pas pris en charge…

Causes du bégaiement

Les connaissances sur l'origine de cette maladie longtemps assimilée à des troubles émotionnels, évolue et se précise.
Une équipe de recherche a démontré que certains bégaiements pourraient trouver leur origine dans des modifications anatomiques des structures cérébrales.

Bientôt des régimes adaptés à la génétique de chacun ?

L'objectif de personnaliser la perte de poids en fonction de la génétique de l'individu pourrait être atteint d'ici cinq ans, affirme un groupe de chercheurs. À partir d'un échantillon de salive, pour l'analyse de l'ADN, et de capteurs connectés, pour suivre alimentation et activité physique, un algorithme pourrait fournir des conseils individualisés.

Le surpoids et l'obésité sont devenus des problèmes de santé publique dans le monde occidental mais aussi dans des pays comme l'Inde et la Chine. Pourtant, certaines personnes restent à un poids normal bien qu'elles vivent dans un environnement qui les incite à grossir. D'après la recherche sur la génétique de l'obésité, la moitié de l'indice de masse corporelle (IMC) peut être attribuée à des facteurs génétiques ; le reste est dû à des facteurs liés à l'environnement, comme l'alimentation et l'exercice.
Actuellement environ 150 variants génétiques sont associés de manière significative à l'IMC, le tour de taille ou le risque d'obésité. Parmi ces gènes, certains affectent des voies du système nerveux central qui jouent un rôle dans le contrôle de la prise alimentaire, d'autres sont associés à la sécrétion d'insuline, d'autres encore à l'adipogenèse, la biologie des lipides, le métabolisme énergétique…
Par exemple, le gène FTO (pour Fat mass and Obesity-associated protein) est associé à l'obésité car il influence le développement des adipocytes (les cellules qui stockent les graisses) et la thermogenèse (la production de chaleur). Une variante du gène FTO peut favoriser le stockage de l'énergie apportée par l'alimentation au lieu de la brûler, si bien que ce gène a pu être



qualifié de « gène de l'obésité ». Mais un seul gène ne peut expliquer l'obésité, comme l'explique Molly Bray, professeur de sciences nutritionnelles à l'université du Texas, à Austin, aux États-Unis : « Lorsque vous revenez en arrière et regardez combien la variation de ce gène compte pour la variation de la taille du corps dans la population générale, c'est vraiment petit. Cela souligne qu'il y a plusieurs gènes impliqués dans l'obésité et ils interagissent les uns avec les autres de façon complexe ».

Utiliser l'information génétique pour mieux gérer son poids

Un groupe de travail des National Institutes of Health, NIH, (regroupé sous le nom de Genes, Behaviors and Response to Weight Loss Interventions) a étudié cette question et produit un rapport qui paraît dans la revue Obesity. Cet article propose des pistes pour utiliser l'information génétique dans la gestion du poids, via une médecine personnalisée qui se substituerait à une médecine universelle. Cette médecine de précision utiliserait la génomique et d'autres données pour optimiser et personnaliser des traitements.
Bien que des méthodes pour perdre du poids fonctionnent sur le court terme, il est souvent plus difficile de maintenir cette perte de poids sur le long terme. Et c'est là que la génétique pourrait intervenir car de nombreux gènes associés à l'obésité ont été identifiés. En fonction du profil génétique de l'individu, il pourrait être possible d'identifier les stratégies susceptibles de mieux fonctionner pour lui ; par exemple, l'exercice peut être plus ou moins efficace pour maigrir, en fonction du patrimoine génétique de l'individu.
Pour les experts de ce groupe de travail, la prochaine avancée majeure pour aider les patients à atteindre leur poids de santé sera d'utiliser leurs données génétiques pour construire des régimes et des programmes d'activité physique individualisés. Le défi pour atteindre cet objectif est de disposer d'outils d'analyse appropriés. Ceci pourrait être possible rapidement : « Je pense que d'ici cinq ans, nous allons voir les gens commencer à utiliser une combinaison de données génétiques, comportementales et d'autres données complexes pour élaborer des plans de gestion du poids personnalisés », explique Molly Bray, qui a dirigé ce groupe de travail.
Dans le futur, des échantillons de salive pourront servir à séquencer les gènes des patients et, en même temps, des capteurs pourront récolter des informations sur des facteurs environnementaux : alimentation, activité, stress… Un algorithme informatique analyserait ces données et donnerait aux patients des conseils personnalisés pour atteindre leur poids cible. La baisse des coûts de séquençage et des capteurs connectés pour suivre en temps réel le comportement permettent déjà aux scientifiques de récolter ce type de données pour la recherche fondamentale. Il reste à développer des outils accessibles au plus grand nombre…

Sommeil : trop dormir tue

UNE PERSONNE qui dort plus de neuf heures par nuit, qui reste assise plus de sept heures par jour et fait moins de 2 h 30 d'exercice par semaine quadruple son risque de décès par rapport à quelqu'un qui n'aurait pas ces trois « défauts ». Une association de facteurs plus dangereuse que celle de l'alcool et du tabac !
Les maladies non transmissibles (maladies cardiovasculaires, cancers, diabète) représentent la principale cause de décès dans le monde. Or ces maladies peuvent être associées à des facteurs de risque comportementaux : tabagisme, consommation excessive d'alcool, sédentarité et mauvaise alimentation. Ces dernières années, de plus en plus de preuves ont montré que le fait de rester trop longtemps assis était mauvais pour la santé. De même, le sommeil a un impact sur la santé. C'est pourquoi des chercheurs de l'université de Sydney (Australie) ont voulu savoir quel serait l'effet obtenu si ces différents facteurs de risque étaient combinés chez les mêmes individus. Dans leur recherche parue dans Plos Medicine, ils ont analysé les comportements de 230.000 personnes qui faisaient partie de l'étude 45 and Up Study. Cette vaste cohorte australienne a démarré en 2006 et étudie la santé de la population au cours du vieillissement. Le tabagisme, la consommation d'alcool, l'alimentation, l'activité physique, le sommeil ont été mesurés par des questionnaires. L'originalité de ce travail réside dans le fait que les auteurs ont inclus, dans les facteurs de risque, l'excès de temps passé assis (plus de 7 h par jour), le manque de



sommeil (moins de 7 h par nuit), l'excès de sommeil (plus de 9 h par nuit) et qu'ils ont regardé l'effet des combinaisons de facteurs.
Au cours de six années de suivi de ces 231.048 personnes, celles qui réunissaient zéro, un, deux et plus de trois facteurs de risque représentaient respectivement : 31,2 %, 36,9 %, 21,4 % et 10,6 % du groupe. Pour chaque facteur de risque et pour chaque association de facteurs, les scientifiques ont comparé le risque de décès à celui de personnes qui ne comptabilisaient aucun facteur de risque. Globalement, il y avait une forte corrélation entre le nombre de facteurs de risque et la mortalité.
Excès de sommeil, inactivité et position assise : le cocktail mortel
Tous les facteurs de risque ne contribuaient pas de la même manière à la mortalité ; ainsi, le tabagisme restait le facteur de risque de décès le plus important car il augmentait de 90 % le risque de mortalité. Mais ce qui était particulièrement intéressant, c'est que l'effet combiné des facteurs de risque n'était pas le résultat d'une simple addition mathématique. Ainsi, une forte consommation d'alcool seule n'est pas associée à une augmentation significative du risque de mortalité (+ 8 %), mais combinée avec le tabagisme, elle donne une augmentation du risque de mortalité de 180 % ! Si à ces deux facteurs de risque s'ajoute encore un sommeil insuffisant – lui seul augmente peu le risque de mortalité (+ 9 %) – la combinaison des trois facteurs (alcool, tabac, manque de sommeil) multiplie par 4,68 le risque de décès de l'individu !
Le résultat majeur de cette étude a été trouvé avec une autre association de facteurs de risque. Le fait de rester assis trop longtemps dans la journée, lorsqu'il est le seul facteur de risque, a peu d'effet sur la mortalité : + 15 %. Mais l'association « trop longtemps assis » avec « inactivité physique » multiplie par deux le risque de décès : le fait de rester trop longtemps assis serait particulièrement dangereux pour les personnes qui font déjà peu d'activité physique. L'excès de sommeil seul, quant à lui, augmente le risque de mortalité de 44 % : il est donc plus dangereux de trop dormir que de ne pas assez dormir. Et l'association « trop de sommeil » + « trop longtemps assis » + « inactivité physique » multiplie par 4,23 le risque de décès, un cocktail plus dangereux que l'association « alcool + tabac » !

Comment l'expérimentation animale dans la recherche médicale nuit à notre santé

L'expérimentation animale est défendue par l'affirmation qu'elle serait fiable, que les animaux fournissent d'assez bons modèles de la biologie humaine et des maladies humaines pour générer des informations pertinentes et que, en conséquence, son utilisation fournit de grands bénéfices pour la santé humaine.

Je démontre qu'un corpus grandissant de littérature scientifique évaluant de façon critique la validité de l'expérimentation animale soulève des préoccupations importantes au sujet de sa fiabilité et de sa valeur prédictive pour les réponses humaines et pour la compréhension de la physiologie humaine. L'absence de fiabilité de l'expérimentation animale dans beaucoup de domaines sape les arguments scientifiques en faveur de cette pratique. De plus, je montre comment l'expérimentation animale provoque souvent des dommages significatifs aux humains, en raison d'études de sécurité (toxicité) souvent trompeuses, d'abandon possible de thérapies efficaces pour l'Homme et de captation de ressources au détriment de méthodes plus efficaces. La conclusion suggère que les dommages et le coût pour l'Homme de l'expérimentation animale dépassent les bénéfices potentiels et que les ressources seraient mieux investies dans le développement de méthodes basées sur l'Homme.

Introduction

Plus de 115 millions d'animaux sont utilisés chaque année dans le monde pour l'expérimentation ou pour fournir l'industrie biomédicale. L'expérimentation animale vise à informer sur la biologie humaine et les sciences de la santé et à assurer la sécurité et l'efficacité de traitements potentiels.

Bien qu'il soit largement accepté que la médecine devrait être basée sur des preuves, l'expérimentation animale en tant que moyen d'informer sur la santé humaine n'a pas été soumise, en pratique, à cette exigence. En raison de ce fait, il est surprenant que l'expérimentation animale soit considérée comme la référence en matière de tests précliniques et soit généralement soutenue sans examen critique de sa validité.

Je montre que l'expérimentation animale est peu prédictive des réponses humaines, qu'elle n'est pas fiable dans beaucoup de maladies et que la littérature publiée démontre la non fiabilité de l'expérimentation animale, détruisant ainsi l'argumentation scientifique en sa faveur.

Problèmes pour traduire avec succès à l'Homme les données de l'expérimentation animale

Effets de l'environnement du laboratoire et autres variables sur les résultats des expériences

Parmi les facteurs de détresse générée par le laboratoire, citons le phénomène d'anxiété contagieuse :

•les niveaux de cortisone augmentent chez des singes qui voient d'autres singes être placés dans des dispositifs de contention pour des prises de sang ;

•la pression sanguine et la fréquence cardiaque augmente chez des rats qui voient d'autres rats être décapités.

Des procédures de routine telles qu'attraper un animal et le retirer de sa cage, en plus des procédures expérimentales, provoquent une élévation significative et prolongée des marqueurs de stress.



Ces variations de paramètres physiologiques dues au stress peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats des expériences. Des rats stressés, par exemple, développent des maladies inflammatoires chroniques et des diarrhées qui ajoutent des variables et peuvent perturber les données.

D'autres conditions au sein du laboratoire peuvent provoquer des modifications dans la neurochimie, l'expression génétique et la régénération nerveuse.

•Dans une étude, par exemple, des souris avaient été génétiquement modifiées pour développer des défauts aortiques. Pourtant, placées dans des cages plus grandes, ces défauts disparurent presque totalement.

•Dans d'autres exemples, le bruit typique du laboratoire peut endommager les vaisseaux sanguins chez les animaux,

•et même le type de sol sur lequel des animaux sont étudiés lors d'expériences sur des lésions de la moelle épinière peut affecter l'effet d'un médicament.

Différences entre les modèles animaux de maladies et les maladies humaines

La recherche sur les accidents vasculaires cérébraux (AVC) représente un exemple marquant de la difficulté de modéliser des maladies humaines en utilisant des animaux. Un ensemble de lignes directrices a été adopté en 1999 et réactualisé en 2009 pour standardiser les protocoles, limiter les différences et améliorer l'applicabilité à l'Homme des expériences sur les AVC chez l'animal. NXY-059 a été l'un des traitements les plus prometteurs qui en a résulté. Présenté comme le produit phare de ces nouvelles normes, il n'en a pas moins été un échec lors des études cliniques humaines.

Il y a peu d'éléments de preuve suggérant qu'une ratte, une chienne ou une guenon aient une physiologie comparable à celle d'une femme. Plus important peut-être encore, reproduire l'état préexistant à un AVC chez l'animal s'avère tout aussi difficile que reproduire la pathologie et l'évolution d'un AVC.

Plus de 114 thérapies potentielles testées sur des animaux ont échoué aux essais cliniques.

D'autres exemples d'échecs suite à des essais sur des modèles animaux incluent le développement de médicaments contre :

•le cancer, le taux d'échec étant parmi les plus élevés de toutes les catégories de maladies ;

•la sclérose latérale amyotrophique, pour laquelle plus de 20 médicaments ont échoué aux essais cliniques et le seul médicament approuvé par la FDA (autorité d'autorisation des médicaments états-unienne) ne montre que des avantages marginaux en termes de survie des patients ;

•les lésions traumatiques cérébrales, pour lesquelles 27 essais cliniques de phase 3 (tests d'efficacité sur un grand nombre de patients) et 6 essais non publiés ont tous échoué sur l'Homme alors qu'ils avaient montré des bénéfices sur des animaux ;

•la maladie d'Alzheimer, pour laquelle 172 médicaments ont échoué sur l'Homme après avoir réussi sur des animaux ;

•les inflammations, pour lesquelles 150 médicaments ont échoué sur l'Homme après avoir réussi sur des animaux.

En 2004, la FDA estimait que 92% des médicaments qui passent les tests précliniques, y compris des tests clés sur des animaux, n'obtiennent pas leur autorisation de mise sur le marché pour l'Homme. Des analyses plus récentes suggèrent que, malgré les efforts pour améliorer la capacité de la recherche animale à prédire les réactions humaines, le taux d'échec a augmenté et approcherait les 96%. Les principales causes de l'échec des médicaments sont le manque d'efficacité et les problèmes de sécurité qui n'ont pas été prédits par les tests sur des animaux.

Différences de physiologie et de génétique entre espèces animales

Dans les lésions de la moelle épinière, par exemple, les résultats des essais de médicaments varient selon l'espèce animale et même selon la lignée, au sein d'une espèce animale, qui a été utilisée. Ces variations s'expliquent par les nombreuses différences neurophysiologiques, anatomiques et comportementales entre les espèces et les lignées. Des différences ont même été constatées entre des rats de la même lignée achetés auprès de fournisseurs différents. Après des décennies d'utilisation de modèles animaux, pas un seul agent neuroprotecteur ayant amélioré une lésion de la moelle épinière chez l'animal ne s'est montré efficace chez l'Homme.

Autre exemple, des souris utilisés abondamment pour l'étude de réponses inflammatoires suite à des infections, brûlures ou traumatismes ont montré des différences vis-à-vis de l'Homme dans les gènes activés ou inactivés et dans le moment ou la durée de l'expression de ces gènes. Les modèles souris ont même différé entre eux (voir La Notice d'Antidote de juin 2013).

La régulation des gènes peut différer de façon significative entre différentes espèces et peut aller jusqu'à la présence ou l'absence d'un gène en particulier. En dépit d'un haut degré de conservation du génome, il y a des différences critiques dans l'ordre et la fonction des gènes entre différentes espèces animales.

Reconnaissant ces différences génétiques, des chercheurs ont exprimé un enthousiasme considérable pour les animaux génétiquement modifiés, y compris pour des souris transgéniques dans lesquelles des gènes humains ont été insérés dans le génome de souris. Toutefois, si un gène humain s'exprime chez la souris, il va probablement fonctionner d'une façon différente de chez l'Homme, étant affecté par les mécanismes physiologiques propres à la souris. Par exemple, une importante protéine qui contrôle le glucose sanguin chez l'Homme est absente chez la souris. Lorsque le gène humain qui produit cette protéine a été exprimé dans des souris transgéniques, il a eu l'effet opposé à celui qu'il a chez l'Homme : il a provoqué une perte du contrôle du glucose sanguin chez ces souris. L'utilisation de souris génétiquement modifiées a échoué à modéliser des maladies humaines et à apporter des bénéfices cliniques dans beaucoup de catégories de maladies.

Dans certains cas, des singes sont utilisés, plutôt que des souris ou autres animaux, avec l'espoir qu'ils mimeront mieux les résultats observés chez l'Homme. Mais :

•des modèles singes ont échoué à reproduire les caractéristiques clés de la maladie de Parkinson, aussi bien du point de vue fonctionnel que pathologique. Plusieurs thérapies qui paraissaient prometteuses à la fois chez le singe et chez le rat modèles de la maladie de Parkinson ont été décevantes chez l'Homme ;

•la campagne pour prescrire le traitement hormonal substitutif à des millions de femmes pour prévenir des maladies

●●● *(à suivre)*

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

CHERCHE

Ouvrières ou Apprenties
BRODERIE A LA MAIN
(CHAARA)Bouzereah et environs

Tél : 0561.27.63.28 / 0556.19.83.74

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Achat livres d'occasion

Contacté : D. Merzak

Mob : (0771).25.64.05/ (0662).69.52.88

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Vente des matériels de construction :

-Elément en casier
-Appuis verticaux télescopique réglables.
-Trépied en acier galvanisés

Tél. : 0550 77 90 14

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

A VENDRE

Particulier vends fourgon frigorifique Master année 2014

Tél: 0774.31.50.37 /0542.28.01.25

FELICITATIONS A NOTRE COLLEGUE ET FRERE

Un petit garçon, c'est un petit ange pour maman et un petit homme pour papa. Toutes nos félicitations pour votre nouveau bonheur

Saadi Soltani

on sait déjà que Wassim (son prénom) sera gâté et qu'il aura toutes les choses qu'il souhaite. Félicitations pour ce petit bonheur qui saura vous apporter la joie, les rires et quelques petites empreintes boueuses dans votre maison. Longue vie à vous trois (papa, maman et Wassim) et prompt rétablissement à la courageuse maman.
Le collectif de la sportive de l'APS.

Particulier vend

Terrain surface 38 625 m², façade 137m linéaire, semi-clôturé, sur RN 67… Attatba Sidi Rached w. Tipasa. Une maison bâtie avec P.C en R1 150 m² Terrain plat avec acte LF… commodités d'accès pour gros véhicules et engins. Situé à environ 2,5 km de l'échangeur Tipasa - Cherchell, par la voie expresse.

Tél. (0659) 26.00.12

LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant - Directeur Général
ALI MECHERI

Directeur de la publication
TAHAR BOUDJEDRI
(DIT KAMEL MANSARI)

Directrice de la rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax :
 (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaia
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr

© 1990-2016

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

CONSEILS CONTRE LES MYCOSES



Les mycoses: Sont des champignons qui on le trouve entre les orteils, sur les ongles , dans les plis de la peau.
Conseils contre les mycoses de la peau et des ongles :
- séchez soigneusement tout le corps : les bras, le cou, les aisselles, l'intérieur des cuisses, entre les orteils...
- utilisez votre propre serviettes, les mycoses sont contagieuses
- le linge doit passer en machine à 60°.
- désinfectez le coupe-ongles ou les ciseaux avec l'alcool à 70°.
- nettoyez, chaque jour, le sol de votre salle de bains avec l'eau de Javel, et votre tapis de bains régulièrement en machine.
- choisissez un savon doux au pH neutre et des produits d'hygiène intime spécifiques.
- évitez Les douches vaginales, elles déséquilibrent la flore intérieure.
- Utilisez du papier toilette non parfumé et essuyez-vous d'avant en arrière (de la vulve vers l'anus) et non l'inverse.
- changez régulièrement de protection pendant les règles.
-changez et lavez quotidiennement vos sous-vêtements à 60°.

Porter vos chaussures avec aisance



Pour que vos pieds être plus confortables en chaleur :
- mettez le talc pour limiter l'humidité dans vos chaussures fermées.
-Laissez vos pieds respirer avec des chaussures ouvertes en changeant tous les toujours.
-Utilisez un déodorant pour les pieds
-Portez des semelles à base de charbon qui absorbent l'odeur.
-Baignez vos pieds deux fois par semaines.
-Appliquez un crème spéciale pied chaque soir après la douche.

COMMENT SE PARFUMER ?

Tous nos conseils pour bien se parfumer.



-Il faut déposer votre produit sur les points chauds du corps, comme les tempes, le cou, la base de la nuque, derrière les genoux, entre les seins, les chevilles,derrière le lobe de l'oreille, l'intérieur du poignet...
-Vaporisez le parfum à la naissance de votre chevelure si elle est courte, sur les pointes si vous avez les cheveux longs.
-Pour parfumer vos vêtements, vous pouvez vaporiser, à 10 cm de distance, l'ourlet de votre jupe, votre foulard…

L'HYDRATATION



Le climat est l'un de cause de dessèchement, voici ces conseils pour une application impeccable d' hydratation en été.

- buvez beaucoup de l'eau et tout au long de la journée.
- utilisez les soins hydratants enrichis en acides gras de la famille des Omégas 6 comme l'amande.
- pour la peau normale choisissez une crème légère si elle est mixte ou grasse adoptez un crème fluide sas eau.
- pour la peau sensible utilisez une émulsion à base d'eau et sans huile.

Des conseils de beauté pour les cheveux



y a-t-il un moyen d'éliminer les pellicules des cheveux avec une recette naturelle ?

La recette existe et elle est très simple. Il suffit de mettre du vinaigre sur le cuir chevelu après avoir lavé les cheveux. Attention, il ne faut pas le rincer.

Bain d'huile pour les cheveux fins et fragiles

Commencez à économiser de l'argent dès à présent en préparant vous mêmes vos propres produits de beauté. Nous vous donnerons les ingrédients basiques pour préparer des crèmes, des lotions, des infusions, des savons et autres mixtures.

Faites régulièrement des bains d'huile (amande douce, ricin, olive, argan, huile d'avocat...) et laissez sécher vos cheveux naturellement. Masque : Appliquez sur vos cheveux mouillés un œuf entier mélangé à 2 cuillères à soupe de vinaigre de cidre et 2 cuillerées à soupe d'eau minérale.

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

Traces de calcaire sur les robinets

Pour les traces de calcaire sur vos robinets:
■ Eponger les robinets de vinaigre.
■ Laisser agir 2 à 3 heures puis rincez à l'eau clair.

Pour faire briller les robinets:
■ Passer du citron tout autour des robinets.
Pour enlever la rouille autour des robinets:
■Mettre du Coca, son acide fera le travail pendant 2 à 3 heures puis rincer.

Absorber les odeurs du frigo

Parfois nous avons du fromage qui sent un peu fort, ou d\'autres odeurs dans le frigo, pour enlever toutes ces odeurs placer ds votre frigo un bol,un ramequin ou une coupelle de lait, le lait absorbe les odeurs et le frigo n\'a plus d\'odeur...!!!!

Nettoyer des fauteuils en velour

Pour nettoyer vos fauteuils en velour:
■ Préparer 1 Litre d'eau tiède avec des paillettes de savon doux.
■ Frotter le fauteuil en velour avec ce liquide.
■ Dans l'eau de rinçage, ajouter une cuillère à soupe de vinaigre blanc. Pour le séchage, le mieux est la vapeur, ça redresse les fibres du tissu.

OÙ SE TROUVENT LES VITAMINES

VITAMINE B8 :



Vitamine B8 ou H: se trouve dans la levure de bière, le chou-fleur, les cacahuètes, les pois secs, les champignons.Elle est très indiquée en cas de problèmes de peau (peau sèche et terne, acné, certaines formes d'eczéma et chute de cheveux). Surveiller son apport en cas de prise prolongée d'antibiotiques, de prise de pilule anticonceptionnelle et en cas de consomma tion excessive d'alcool. Sa carence entraîne une altération de la peau (dermatose avec séborrhée), l'atrophie des papilles de la langue, l'asthénie psychique.

Cylindres aux amandes

Ingrédients :

■ 500g d'amandes
■ 300g de sucre glacé
■ 1/2verre à thé de beurre fondu
■ Un peu de gomme arabique en poudre
■ 3 cuillerées à soupe d'eau de fleur d'oranger
■ Fruits cerise pour décorer

Préparation :

■ Emonder les amandes et sécher les dans un linge propre pendant une nuit, incorporer-les avec le sucre glacé, moudre-les dans un moulin électrique.
■ Mettre dans une jatte le mélange d'amandes, ajouter le beurre fondu, l'eau de fleur d'oranger, la gomme arabique, pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.



■ Partager la pâte en petites boules de la grosseur d'une noix, transformer-les en cylindres de 3cm de long, trouer un peu en haut, passer-les dans les graines de sésames, garnir les trous avec les cerises confits, disposer-les au fur et à mesure dans une plaque recouverte de papier sulfurisé.
■ Faire cuire dans un four moyennement chaud pendant 15 minutes.
■ Disposer-les sur un plat.

Lasagne à la libanaise

Ingrédients :

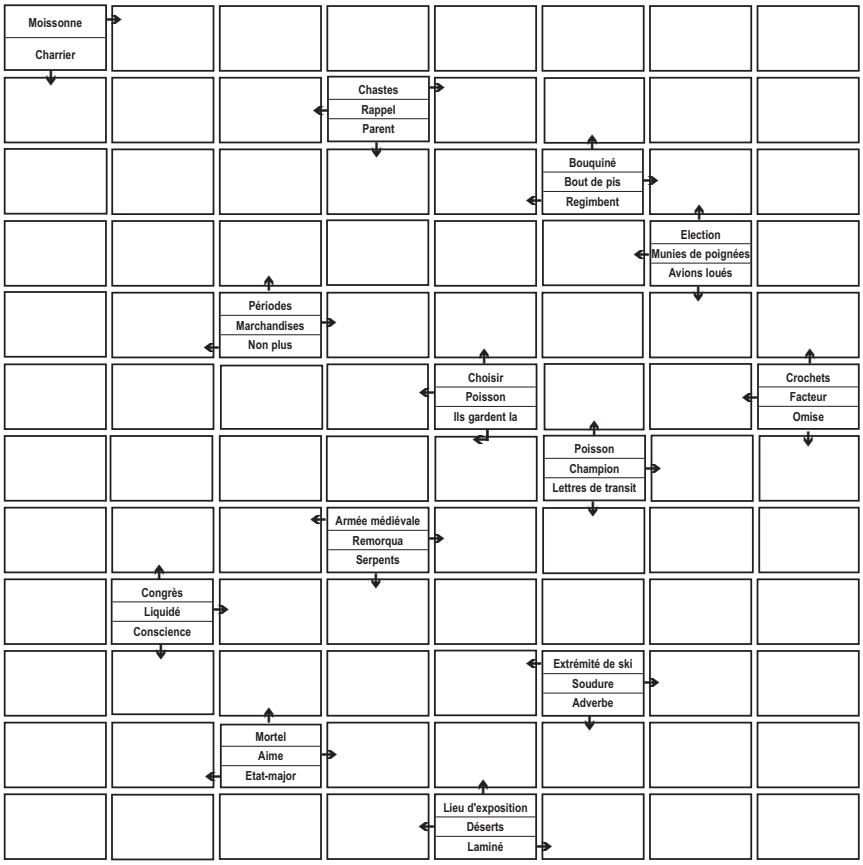
■ 600 g de cuisses de poulet
■ un sachet de pâtes à lasagnes
■ lait en poudre (dans la recette originale mais je le remplace par de la crème fraîche épaisse)
■ environ 40 g de beurre
■ sel, poivre
■ une boîte de champignons de Paris émincés
■ 3 tranches de jambon de dinde
■ 200 g de fromage râpé

Préparation :

■ Pour commencer cuire les pâtes à lasagne selon les indications données sur le paquet (environ 7 mn en moyenne mais qui varie selon la marque) puis les disposer dans le plat de cuisson.
■ Dans un fait-tout, mettez vos morceaux de poulet à cuire dans l'eau accompagnés de sel et poivre. Lors de la cuisson une sorte de mousse se formera à la surface de l'eau : ôtez-la à l'aide d'une cuillère à soupe et jetez-la. Lorsque le poulet est cuit égouttez-le et coupez-le en petits morceaux.
■ Conservez l'eau de cuisson et ajoutez-y un peu de lait en poudre (ou crème fraîche épaisse) ainsi qu'un morceau de beurre et laissez réduire jusqu'à épaississement du mélange.
■ Pendant ce temps ajoutez les champignons et les morceaux de poulet, en faisant des couches entre les pâtes et en ajoutant la sauce entre chaque couche.
■ Pour finir recouvrir tout cela d'une couche de jambon puis de fromage râpé.
■ Cuire lentement au four afin que la sauce s'évapore doucement et que le plat ne soit pas trop liquide et que le fromage prenne une jolie couleur dorée.



Mots fléchés n° 1441



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1440

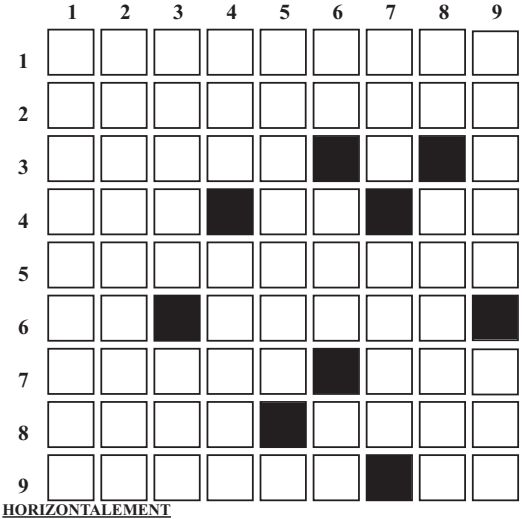
Horizontalement

- MORDONS
PARA - BIO
ENERGIES
NIGER - CI
EGO - EPEE
TANGER - S
RN - URES -
ACES - TAS
TEL - FETA
I - UNIRAI
OP - OS - NE
NUEE - LES

Verticalement

- PENETRATION
MANIGANCE - PU
OREGON - ELU - E
RARE - GUS - NOE
D - GREER - FIS -
OBI - PRETER - L
NIECE - SATANE
SOSIES - SAIES

Mots croisés 9/9 n° 1441



HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Ingurgités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 1440

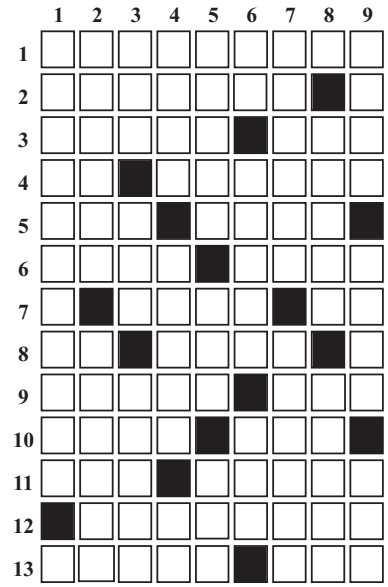
Horizontalement

ACCENTUAI
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 1441



HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifies - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une ruée - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inséré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataquès - Huppé - Sujet de ragot - 5. Ouïes du violon - Patriarche biblique - Près de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyée - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 1440

Horizontalement

PROSPECTA
RESTAURER
OCEAN - ALE
VU - DEVIES
ELBE - UNS -
RER - CET - E
BRUGES - EN
E - TAC - ART
- CALIBREE
ALLO - EDIT
NAINJAUNE
TISSER - TE
IRE - UNIES

Verticalement

IPROVERBE -
ANTI
RECULER -
CLAIR
OSE -
BRUTALISE
STADE -
GALONS -
PANE -
CECI - JEU
EU - VUES -
BEARN
CRAINT -
ARDU - I
TELES -
EREINTE
ARES -
ENTETEES

SODUKU 170

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

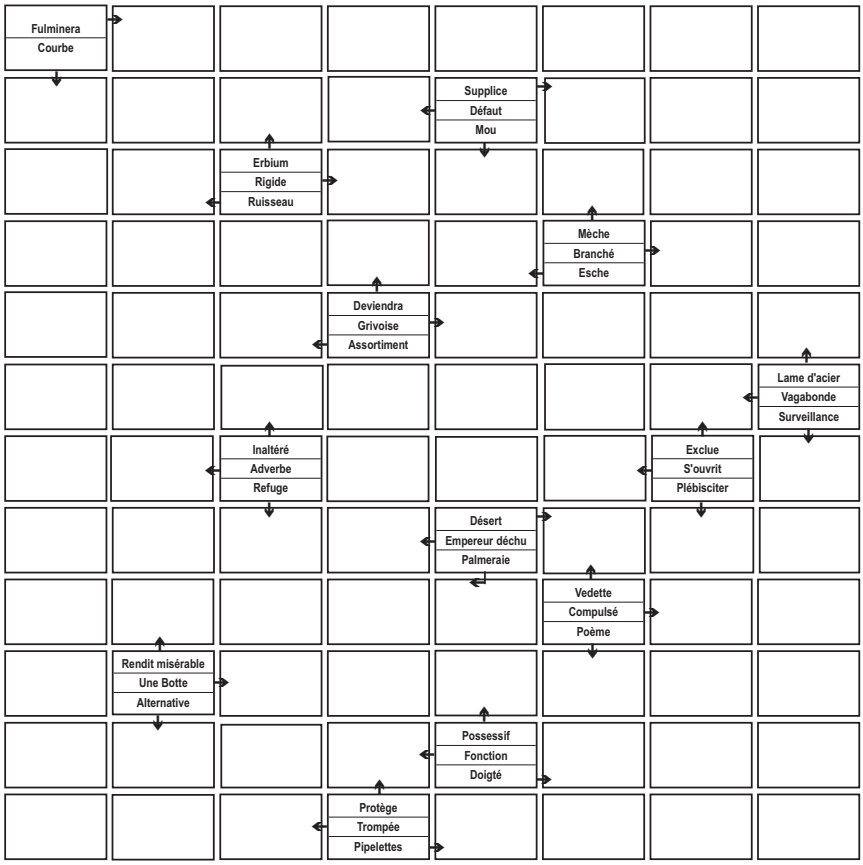
4				8			3	9
8						7		
	1		4		7			
		4		3		6		
2	5		7		1			8
		1				4	7	
			9		8		6	
		9		7				
	3							7



SOLUTIONS

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7

Mots fléchés n° 1444



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1443

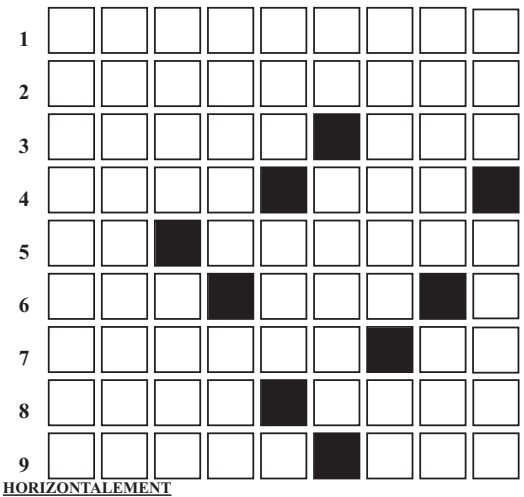
Horizontalement

- PARCAGE
BELER - RS
INO - USES
EDIT - ISE
NI - AARAU
FLANC - IL
ALIGNA - E
IE - UELE -
TETE - IVE
E - ARETES
URI - MENT
RATE - ETE

Verticalement

- BIENFAITEUR
PENDILLEE - RA
ALOI - AI - TAIT
RE - TANGUER - E
CRU- ACNE - EM -
A - SIR - ALITEE
GRESAI - EVENT
ESSEULE - ESTE

Mots croisés 9/9 n° 1444



HORIZONTALEMENT

1. Impartiale - 2. Tremblerait - 3. Funeste - Solution - 4. Broutille - Moyen de duper - 5. Bat le roi - Enlever l'eau - 6. Ville de Yougoslavie - Volcan du Japon - 7. Divinité - Obstacle - 8. Lac américain - Vieux supplice - 9. Humé - Amérindien.

VERTICALEMENT

1. Aumônes - 2. Récipient en fonte - 3. Ejecté - Giron - 4. Provient - Napperon - 5. Poil à l'œil - Situation - 6. Petit tour - Mesurer - 7. Sculpteur italien - Alternative - 8. Cité urbaine - Hors court - 9. Etre conjugué - Finaude.

SOLUTION N° 1443

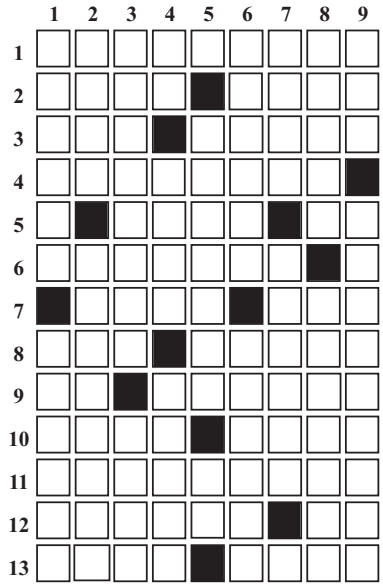
Horizontalement

EBRANLANT
DOUDOUNES
UNANIMITE
LIS - SIS - T
CF - MENEES
OINS - ETRE
REA - CUTI -
ER - POSENT
RAFALE - EU

Verticalement

EDULCORER
BONIFIERA
RUAS - NA - F
ADN - MS - PA
NOISE - COL
LUMINEUSE
ANISETTE -
NET - ERINE
TSETSE - TU

Mots croisés 9/13 n° 1444



HORIZONTALEMENT

1. Cadreurs - 2. Joints - Variété de citron - 3. Possessif - Petit bourgeois - 4. Costume distinctif - 5. Discipline sportive - Réfléchi - 6. Recettes - 7. Compliqué - Fait de l'effet - 8. Lieu de descente - Prince démoniaque - 9. Soudure - Extrait - 10. Capitale américaine - Ville d'Algérie - 11. Solitude - 12. Conduit - Ferrure qui a la forme de son nom - 13. Bramer - Patins.

VERTICALEMENT

1. Réunit - Assembler un livre - 2. Petit ongulé - Sport d'eau - 3. Parfois qualifié de plénipotentiaire - Enfant populaire - 4. Marque de licence - Cosmétique - Etre en colère - 5. Vaseuse - Parfois pronom - 6. Toujours leste - Ions - 7. On le bisse quand c'est bon - Pamphlet - 8. Attendries - Assuré - 9. Navires à voiles - Supérieures.

SOLUTION N° 1443

Horizontalement

DEPORTEES
EMOTION - E
CINE - TARN
ULCERE - ES
PIE - IMAGE
LESES - IRE
EN - COGNES
- NEUTRES -
BEN - TASSE
A - TROP - EX
BUEE - PARI
INTERIM - L
LEE - UNIES

Verticalement

DECUPLE
- BABIL
EMILIENNE
- UNE
PONCES -
ENTETE
OTEE - ECU -
REE -
RI - RISOTTO
- RU
TOTEM -
GRAPPIN
ENA - AINES
- AMI
E - REGRESSER
- E
SENSEES -
EXILS

SODUKU 173

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		3	1	8				2
		6	7				1	
	2							7
9				2	3	6		
		2	9					3
4							3	
	6				4			
3				6	1	4		



SOLUTIONS

9	4	2	8	6	7	3	5	1
6	8	5	1	3	2	4	9	7
1	3	7	9	4	5	8	6	2
5	9	1	2	7	3	6	8	4
8	7	4	5	1	6	9	2	3
2	6	3	4	8	9	1	7	5
3	2	6	7	9	4	5	1	8
7	1	9	3	5	8	2	4	6
4	5	8	6	2	1	7	3	9

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



16es DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE 2016

Les petits en quête d'exploit

Scindés en deux étapes, soit vendredi et samedi, ce tour des 16es de finale de la coupe d'Algérie ne devrait pas déroger à la règle. Elle devrait engendrer encore une fois des surprises, comme de coutume, avec Dame coupe.



Autant dire que les cylindrées de l'élite seront sur leurs gardes pour éviter de connaître le même sort que de grosses pointures ayant déjà remporté ce sacre plusieurs fois et étant malheureusement passées à la trappe prématurément pour cette édition 2016. C'est le cas de l'USM Alger, de la JS Kabylie ou du MC Oran, outre le CS Constantine et une bonne partie des pensionnaires de la Ligue 2 Mobilis. Quatre matchs seulement sont prévus pour la première partie du programme de ce tour, qui aura lieu demain. Les regards seront d'abord tournés vers l'un des favoris pour le sacre final de cette année, le MC Alger. Ce dernier, qui a terminé la première phase du championnat de Ligue 1 Mobilis sur le podium, partira largement favori sur son terrain fétiche du stade Omar-Hamadi de Bologhine, face à un pensionnaire de division inférieure, l'US Biskra, qui est loin d'être pour lui un réel handicap sauf surprise de Dame coupe. Le coach Meziane Ighil, en homme averti et sachant que la voie est grande ouverte pour aller plus loin dans ce challenge, a mis son groupe devant ses responsabilités pour éviter le scénario vécu par les Usmistes et les Canaris au tour précédent. Le seul problème qui pourrait se poser pour les Mouloudéens, c'est l'indisponibilité confirmée du gardien de but Faouzi Chaouchi et de sa doublure Jonathan Matijas pour cause de blessures, d'où l'obligation pour le staff technique d'aligner le jeune gardien des espoirs Bensmaili, ce qui est loin de rassurer tous les Chnaoua. En face, les Biskris, qui n'ont plus rien à perdre savent ce qui les attend pour créer l'exploit dans toute la région des Ziban. Non loin de là, soit au stade du 1er-Novembre de Lavigerie, l'USM Harrach, qui a toutes ses chances pour aller très loin dans cette aventure, n'aura à priori qu'une simple formalité à remplir devant l'un des rescapés de ce tour, l'IRB Kerma. Celui-ci ne va pas se présenter en victime expiratoire et tenter le tout pour le tout, même si sa mission devant Essefra sur son terrain et devant ses Kaouasser paraît très difficile, pour ne pas dire impossible. Les regards seront tournés également vers le stade Messaoud-Zoughar à El-Eulma pour une chaude explication, synonyme de derby de l'Est entre deux pensionnaires de la Ligue 2 Mobilis : le MC El-Eulma et le CRB Aïn Fekroun. Deux ex pensionnaires de l'élite qui veulent croire en leur étoile cette saison pour aller encore plus loin dans leur aventure avec Dame coupe. Babya, qui a retrouvé des couleursen championnat sous la houlette du coach Kamel Mouassa, partira avec les faveurs des pronostics pour récidiver son coup contre sa dernière victime du tour précédent, le CS Constantine. Les Eulmis devront quand même rester sur leurs gardes devant cette formation du CRB Aïn Fekroun, qui compte bien se refaire une santé en coupe pour attaquer la seconde phase du championnat national de Ligue 2 Mobilis avec un moral d'acier et faire en sorte de quitter la zone rouge au plus vite. De chauds débats sont en perspective, à l'image de ceux qui caractériseront la dernière rencontre du jour à Oran, au stade Zabana, sous le signe d'un derby de l'Ouest entre forces opposées : le SC Médioni Oran, un des greniers du MCO et de l'ASMO face au champion d'hiver de la Ligue 2, et l'USMB Abbès. Ce dernier portera certes l'habit de favori mais ce ne sera guère pour lui une sinécure devant une équipe partisane du beau football, décidée à forcer le destin.

S. S.

VENDREDI 8 JANVIER :
1er-Novembre (Mohammadia) à 14h45 : USM El-Harrach – IRB El-Kerma
Omar-Hammadi (Bologhine) à 16h00 : MC Alger – US Biskra
Messaoud Zoughar (El-Eulma) à 16h00 : MCE.El-Eulma – CRB Aïn Fekroun
Ahmed Zabana (Oran) à 16h00 : SCM Oran – USM Bel Abbès

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE NATATION:

Adoption des nouveaux statuts de l'instance

LES MEMBRES de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de natation (FAN), réunis en session extraordinaire (AGEx) mardi au complexe sportif Ahmed-Ghermoul (Alger), ont adopté les nouveaux statuts et règlement intérieur de l'instance fédérale. Avant l'opération d'approbation, les membres présents ont soumis à la Fédération et au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) des propositions, pour modification, concernant quelques articles, notamment ceux relatifs à la composante de l'assemblée générale, au droit d'approuver ou de rejeter les bilans moral et financier, ainsi qu'au scrutin à bulletin secret. Plusieurs ont jugé, en effet, ces articles «incompatibles» avec le caractère particulier de la discipline et du règlement régissant la Fédération internationale de natation (FINA).»L'assemblée générale est souveraine et c'est donc à elle de choisir le mode de son scrutin. Si elle préfère qu'il se fasse à main levée, personne ne peut lui imposer un autre mode de scrutin», ont commencé par contester les intervenants. Les membres de l'AG ont trouvé aussi qu'il était «illogique» qu'un ancien président de Fédération soit éligible, sans pouvoir approuver ou rejeter les bilans moral et financier lors de l'AG ordinaire, dont il reste pourtant membre. Le représentant du MJS, Djamel Bensid, a alors pris la parole pour apporter certains éclaircissements, en mettant l'accent sur les sujets ayant suscité le plus de débat. «L'assemblée générale est souveraine, certes, mais sa souveraineté n'est pas absolue. Il existe des lois auxquelles il faut se conformer», a-t-il commencé par expliquer, avant d'aborder d'autres sujets. «Le droit au scrutin par bulletin secret a été demandé par des membres des différentes assemblées, car craignant des représailles en cas de vote défavorable à main levée. C'est donc en réponse à la demande que cette modification a été introduite», a-t-il ajouté. Concernant la non capacité des anciens présidents de Fédération à approuver ou rejeter les bilans moral et financier lors d'une AGO, Bensid a indiqué que ces personnes «ne participent plus de manière directe à la vie active de la discipline. Donc, ils ne peuvent pas approuver ou rejeter un bilan dont ils ignorent le contenu. En revanche, ils restent éligibles s'ils souhaitent postuler». Organisée sous la conduite du président de la FAN, Ahmed Chabaraka, cette AGEx s'est tenue conformément au décret exécutif N°14-330 du 4 Safar 1436, correspondant au 27 novembre 2014, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des Fédérations sportives nationales. Encore une fois, le quorum fixé à 30 membres n'a pas été atteint, 28 membres seulement ayant répondu à l'appel. Mais les travaux ont quand même pu se dérouler, puisqu'il s'agit de la deuxième AGEx convoquée, après la première qui n'a pas été tenue faute de quorum. Avant le début des travaux, les membres de l'AG ont observé une minute de silence à la mémoire de Toufik Kadri, ancien entraîneur du Club Sahel nautique, décédé lundi des suites d'une longue maladie.

LISTE DES ARBITRES INTERNATIONAUX 2015

Les Algériens Bekouassa et Benbraham promus

LA LISTE des arbitres internationaux algériens 2016 dévoilée mardi par la Fédération internationale de football (FIFA), est marquée par l'entrée de deux nouveaux directeurs de jeu, Lotfi Bekouassa et Lahlou Benbraham, lesquels remplacent Mohamed Bichari et Mokhtar Amalou partis en retraite International depuis 2007, Bichari (45 ans) avait décidé de mettre un terme à sa carrière internationale la saison dernière après avoir dirigé la finale de la Coupe d'Algérie entre le MO Béjaïa et le RC Arbaâ (1-0) le 2 mai 2015. De son côté, Mokhtar Amalou, international depuis 2008 a tiré sa révérence à l'issue du match entre le CS Constantine et le RC Arbaâ (1-0) comptant pour la 15e et dernière journée de la phase aller du championnat de Ligue 1 Mobilis. Les deux nouveaux promus au grade d'arbitre international, Bekouassa et Benbraham sont âgés respectivement de 30 et 31 ans. Le premier est de la Ligue d'Alger tandis que le second est de la Ligue
de Béjaïa. En revanche, la liste des arbitres assistants algériens internationaux 2016 reste inchangée par rapport à celle de 2015. Au total, la liste des arbitres internationaux algériens 2016 est constituée de 14 directeurs de jeu et arbitres assistants, comme en 2015. Arbitres directeurs : Mehdi Abid Charef (depuis 2011), Lotfi
Bekouassa (2016), Lahlou Benbraham (2016), Mohamed Benouza (2001), Mustapha Ghorbal (2014), Farouk Houasnia (2010), Redouane Necib (2015). Arbitres assistants : Nabil Bounoua (2015), El Hamlaoui Sid Ali Brahim (2014), Abdelhak Etchiali (2009), Mokrane Gourari (2014), Bouabdellah Omari (2007), Mohamed Serradj (2014), Ahmed Tamen (2015).

PREMIER LEAGUE ANGLAISE : MAHREZ, ÖZIL ET IGHALO EN LISTE POUR LE TITRE DE JOUEUR DU MOIS

APRÈS avoir raté de peu la distinction du meilleur joueur du mois (août et septembre) remporté respectivement par le milieu offensif ghanéen de Swansea City, André Ayew (août) et l'attaquant de
Manchester United, Anthony Martial (septembre), l'attaquant de Leicester City, Riyad Mahrez a été une nouvelle fois nominé pour le mois de décembre. L'international algérien sera en concurrence avec deux autres joueurs. Il s'agit du meneur de jeu allemand d'Arsenal Mesut Özil, lauréat de ladite distinction le mois de novembre et du Nigérian Odion Ighalo, buteur de Watford et deuxième meilleur baroudeur de la Premier League avec 14 réalisations et à un but seulement de leader du classement Jamie Vardy. Si Özil cumule les passes décisives aux services des attaquants des Gunners et Ighalo fait parler la poudre avec pas moins de six banderilles durant le mois de décembre seulement, Mahrez allie, pour sa part, buts et passes décisives. L'attaquant des Foxes a inscrit lui aussi six buts lors du dernier mois de l'année dont un triplé face à Swansea (3-0) et un doublé sur le terrain d'Everton (2-3) et un but face à Chelsea (2-1).
Ce qui fait de lui l'un des sérieux prétendants pour s'adjuger le titre honorifique de meilleur joueur du mois de décembre.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:10	12:35	15:09	17:31	18:55
CONSTANTINE	06:14	12:40	15:15	17:37	19:00
ALGER	06:29	12:54	15:29	17:51	19:14
OUARGLA	06:13	12:45	15:31	17:53	19:11
CHLEF	06:35	13:01	15:37	17:59	19:22
MOSTAGANEM	06:40	13:06	15:43	18:05	19:27
ORAN	06:42	13:09	15:46	18:08	19:30

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5366 - JEUDI 26 RABIE EL AWAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	20°	10°
Oran	21°	8°
Constantine	17°	1°
Ouargla	21°	3°

L'ANCIEN CHEF DU GOUVERNEMENT TUNISIEN REND HOMMAGE AU MOUJAHID

Aït Ahmed un des artisans des mouvements de libération maghrébins

Le défunt Hocine Ait Ahmed était l'un «des artisans des mouvements de libération maghrébins» et un «des dirigeants fondateurs du Front de libération nationale (FLN), ayant réuni les conditions nécessaires au déclenchement de la glorieuse Guerre de libération et garanti les facteurs de son aboutissement», a indiqué l'ancien Chef du gouvernement tunisien, El-Hadi Bekkouche (1997-1998).



DR

Le défunt «était une référence pour nous durant notre jeunesse, lorsqu'il a fait face en 1945 à la répression coloniale barbare qui a ciblé la wilaya de Sétif et les régions avoisinantes et qui a fait des dizaines de milliers de victimes parmi les citoyens, sortis manifester pour la liberté et l'indépendance», a souligné M. Bekkouche dans un article publié dans le quotidien tunisien «Essarih» dans son numéro paru hier.

Après avoir évoqué le parcours militant du moudjahid Ait Ahmed, depuis sa tendre jeunesse, contre l'occupation française et «ses positions nationales nobles qui lui ont valu, autant l'admiration de ses amis que celle de ses ennemis, pour la gloire et la souveraineté de l'Algérie», il a dit que le défunt «est resté tout au long de sa vie un fervent opposant qui appelait à un pouvoir ouvert et démocratique, soucieux de la protection des droits de l'homme, fidèle au serment fait lors de la guerre de libération nationale pour préserver la dignité, les droits et la justice».

Ait Ahmed «était un Algérien dans le sang, qui a appris l'histoire de son pays et qui était fier de son amazighité, résistant, avant et après la révolution nationale, aux conflits dont certains étaient mus par des parties étrangères en vue d'exploiter l'amazighité pour semer la discorde», a-t-il estimé. L'ancien Chef de gouvernement a qualifié le moudjahid défunt «de Maghrébin par excellence», car «n'ayant jamais été contre l'Union maghrébine et n'ayant jamais soutenu les thèses appelant à l'interruption de l'édification d'un Maghreb uni».

Le défunt «fut durant de son vivant, un modèle de patriotisme, de sacrifice et de courage et il est resté, après sa mort, un exemple du révolutionnarisme constant dans ses positions, défendant les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme». «Des valeurs qu'il considérait comme celles de la Révolution au déclenchement de laquelle il a contribué», a-t-il conclu. Hocine Ait-Ahmed, l'un des dirigeants historiques de la Révolution algérienne, et leader charismatique du Front des forces socialistes (FFS), dont il est père fondateur est décédé le 23décembre dernier à Genève en Suisse à l'age de 89 ans. C'est ce qu'a annoncé le FFS dans un communiqué.»

Nous apprenons avec une immense douleur le décès, ce matin (mercredi) à l'hôpital de Lausanne, de M. Hocine Ait Ahmed, historique du mouvement national et de la révolution algérienne, fondateur et Président du Front des Forces Socialistes, à la suite d'une longue maladie», avait indiqué la direction du parti.Le défunt dont l'état de santé s'est détérioré ces dernières années, a été victime d'une série d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) en janvier dernier ayant affecté notamment le centre de la parole. Il se soignait à Lausanne où il était établi. Né en 1926 à Aïn El Hammam dans la wilaya de Tizi Ouzou, Ait Ahmed, lycéen à Ben Aknoun à Alger, il adhère au PPA dès 1943 et y défend le recours à la lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie dès 1946. En 1947, il est coopté au Bureau politique de son parti chargé de l'État-major de l'Organisation secrète et la préparation d'une insurrection armée. Dès 1954, il se prononce pour la lutte armée et défend les thèses du FLN, dont il est l'un des fondateurs. Deux ans après, le 22 octobre 1956 ; il est kidnappé par l'armée française avec Ben Bella, Boudiaf et Khider dans l'avion Air-Atlas qui les menaient de Tanger à Tunis. Il reste en prison jusqu'au cessez-le-feu en 1962. Ministre d'État du GPRA, il s'oppose au groupe de Ben Bella et l'État-major de l'ALN dirigé par Houari Boumedienne. À l'indépendance, député de l'Assemblée constituante, il s'oppose au régime de Ben Bella et lance le FFS en 1963, après avoir dirigé une courte rébellion armée en Kabylie, en compagnie du colonel Mohand Oul Hadj. Arrêté en 1964, il est condamné à mort, avant d'être gracié. Il s'évade de la prison d'El Harrach en 1966 et s'exile en Suisse. Le 15 avril 1990, il rentre au pays et relance le FFS. En 1999, il s'est porté candidat à la présidentielle, avant de se retirer avec d'autres candidats, laissant Abdelaziz Bouteflika, futur président, seul en course pour la magistrature suprême.

K. M.

IL A SIGNÉ UN CONTRAT D'UNE ANNÉE AVEC STREAM SYSTEM

Ryad Mahrez, nouvel ambassadeur de la marque

BOMARE COMPANY, détentrice de la marque commerciale Stream System, a annoncé via un communiqué la signature d'un contrat de partenariat avec le footballeur Ryad Mahrez qui devient ainsi le nouvel ambassadeur de la marque.

Le fabricant électronique algérien de téléviseurs, et de produits IT, a signé, samedi dernier, un contrat de partenariat avec le footballeur international algérien et milieu droit du club anglais de Leicester City, Ryad Mahrez. Il fait partie des meilleurs joueurs de la planète durant la première partie de la saison en cours.

Cette alliance, forte et significative, fera de la star des terrains anglais l'ambassadeur officiel et exclusif de la marque Stream System, et ce pour une durée de douze mois. Le choix de Ryad n'est pas le fait du hasard. «Il représente la force, la réussite et la fierté algérienne, c'est pourquoi nous avons scellé cet attachement avec lui», dira, en conclusion, Ali Boumediene, Directeur général de Bomare Company, à l'issue de la signature dudit contrat.

Courtisé par les plus grands clubs européens, Ryad Mahrez pour son talent de footballeur. L'Algérien commence à l'être aussi par les plus grandes marques pour des contrats de sponsoring, ce qui démontre le gros coup qu'a réussi Stream System en arrachant ce contrat. La marque affirme que ce duo de champions, «Stream System- Ryad Mahrez», communique un puissant message, celui des valeurs de la compagnie, à savoir une réussite made in Algeria.

N. M.

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

300 kg de kif saisis à Aïn Temouchent

UNE TENTATIVE de colportage de 299,6 kilogrammes de kif traité et 5 150 comprimés psychotropes a été déjouée mardi à Aïn Temouchent par des éléments de la Gendarmerie nationale. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale d'Aïn Témouchent (2e Région militaire) ont déjoué, le 5 janvier 2015, une tentative de colportage de 299,6 kilogrammes de kif traité et 5 150 comprimés psychotropes dissimulés à bord d'un véhicule tout-terrain», relève la même source. «Aussi, des éléments des Gardes-frontières ont saisi, à Tlemcen, 2 520 litres de carburant et un véhicule touristique». **S. N.**

LA POLICE A ÉLUCIDÉ L'AFFAIRE

Une femme tue son mari à Draâ Ben Khedda

LES SERVICES de police de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ont fini par élucider le meurtre commis le 2 janvier dernier à la cité 400-Logements de Draâ Ben Khedda ayant coûté la vie à un homme de 55 ans. Les investigations entreprises ont révélé que l'auteur de l'homicide n'est autre que l'épouse de la victime âgée de 57 ans. Un différend familial qui a fini par dégénérer était à l'origine de ce crime, indique un communiqué de la sûreté de wilaya qui poursuit qu'un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre de la concernée pour homicide volontaire avec préméditation, ainsi qu'à l'encontre de ses deux filles âgées de 23 et 20 ans pour non-dénonciation. **A. D.**

Le trait de Sidou

